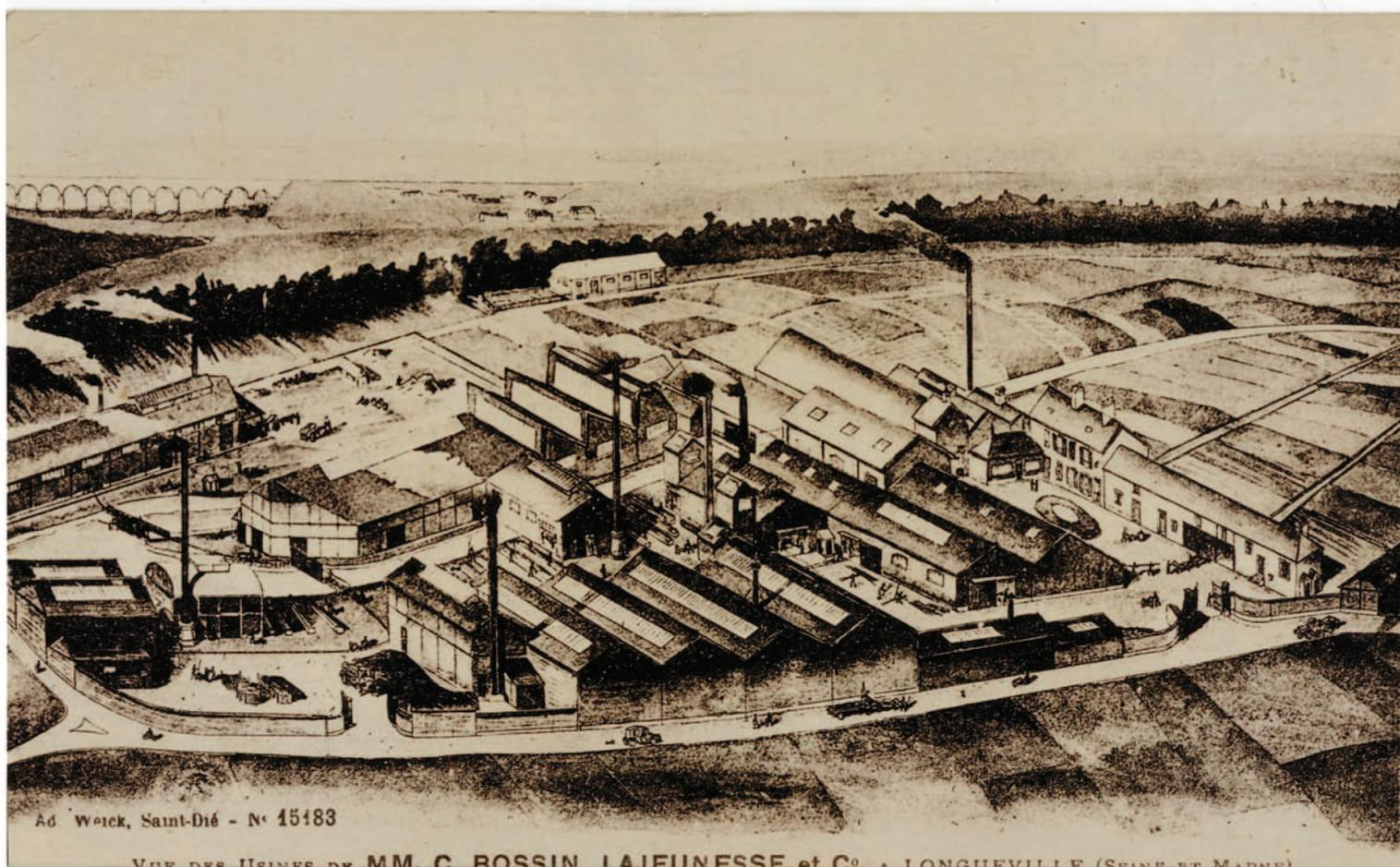


CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

La Seine-et-Marne à l'ère industrielle

un « paysage nouveau »



Direction de Collection

Isabelle Rambaud, conservatrice générale du patrimoine
Directrice des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux

Suivi de publication

Cécile Fabris

Conception, rédaction

Cécile Fabris, Catherine Jacq, Vanessa Legentil, Justine Queuniet

Numérisation :

François Chabert
Alain Deville

Maquette :

Imprimerie du Département de Seine-et-Marne - Melun

ISBN

978-2-86077-053-8

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010

Introduction

I – Encadrement administratif et organisation du travail

Autorisations	3
Doc. 1 - Affiche de commodo et incommodo, 1926, Cote 5 MP 3	
Doc. 2 - Autorisation d'installer une machine à vapeur, 1847, Cote 5 MP 3	
Agencement des espaces	15
Doc. 3 - Plan de l'usine Menier, 1878, Cote 16°837	
Doc. 4 - Vues des ateliers Menier, 1900, Cote Az 2915	
Doc. 5 - Atelier de mécanique de la Société Générale Meulière, début XX ^e siècle, Cote 2 Fi 2281	

II – L'architecture industrielle

Le Moulin Saulnier (Noisiel)	23
Doc. 6 - Moulin de Noisiel sur la Marne, vers 1817, Cote 5 Fi 247	
Doc. 7 - Moulin Saulnier : vue générale du bâtiment, vers 1874, Cote 6 Fi 11	
Usine Schneider (Champagne-sur-Seine)	29
Usine des papiers peints Leroy (Saint-Fargeau-Ponthierry)	29
Doc. 8 - Usine Schneider : vue générale, vers 1910, Cote 2 Fi 19626	
Doc. 9 - Usine Schneider : vue aérienne, vers 1950, Cote 2 Fi 770	
Doc. 10 - Usine de papiers peints Leroy : vue aérienne, vers 1950, Cote 2 Fi 17154	
Doc. 11 - Atelier de l'usine de papiers peints Leroy : vue intérieure, s.d., collection particulière	
Usine de la Compagnie nationale des radiateurs (Dammarie-lès-Lys)	37
Doc. 12 - Usine de la Compagnie nationale des radiateurs : toiture, 1930, Cote 6 Fi 543	
Doc. 13 - Usine de la Compagnie nationale des radiateurs : vue intérieure, 1930, Cote 6 Fi 547	
De la Seine-et-Marne rurale à la Seine-et-Marne industrielle	43
Doc. 14 - Affiche les Moulins de Verneuil, s.d., Cote 12 Fi/Verneuil l'étang 5	
Doc. 15 - Lettre à en-tête de la société Baudelot avec vue de l'usine, 1918, Cote 34 Fi 14	
Doc. 16 - Destruction de la tannerie de Meaux, 1957, Cote 12 Fi/Montereau 186	

III – Les Expositions universelles : faire connaître son industrie au plus grand nombre

Organiser et financer la manifestation	49 et 53
Doc. 17 - Relevé des dépenses pour l'Exposition universelle, 1867, Cote M 7882	
Doc. 18 - Plan et élévation des constructions présentant les produits vivants, [1867], Cote M 7882	
Démonstration pédagogique, démonstration commerciale	61
Doc. 19 - Lettre d'Émile-Justin Menier concernant la visite de l'Exposition universelle, 1867, Cote M 7882	
Doc. 20 - Le Triomphant reconstitué par la Maison Menier, 1900, Cote 150 J 220/1	

IV – Se démarquer de ses concurrents

Des entrepreneurs médiatisés, à l'origine de produits toujours plus innovants	69
Doc. 21 - Lettre de dépôt de brevet par Alfred Nodet, 1892, Cote 3465 W 176	
Doc. 22 - Couverture du catalogue de la fabrique de machines agricoles Alfred Nodet, 1902, Cote 175 J 100	
Doc. 23 - Caricature de Georges Claude, 1928, Cote 769 F 30	
La publicité	81
Doc. 24 - Affiche publicitaire de l'entreprise Hurtu, 1909, Cote 17 Fi 458	
Doc. 25 - Camion de livraison des papiers peints Leroy, ap. 1927, Cote 12 Fi Saint-Fargeau-Ponthierry 36	

Bibliographie	89
----------------------------	-----------



L'ensemble des documents présentés dans cet ouvrage, à travers l'analyse de textes originaux, plans, cartes postales, etc., a pour but de mieux faire comprendre les évolutions qu'a connu la Seine-et-Marne en matière d'industrialisation de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle.

Ces documents permettent d'appréhender une révolution industrielle qui bouleverse l'économie, la politique, la société et l'environnement.

Dans tous les domaines, de « nouveaux paysages » sont engendrés par ces bouleversements.

L'installation de grandes usines s'accompagne de la mise en place de règles de sécurité qui tentent d'encadrer les changements apportés à l'environnement. Les ateliers sont transformés par une organisation plus scientifique et rationnelle du travail due à la concentration des moyens de production et des travailleurs.

L'apparition d'une architecture industrielle élaborée allie souci d'esthétique, désir de s'affranchir des contraintes liées au manque d'espace et volonté d'ostentation, changeant complètement l'apparence des paysages tant urbains que ruraux.

La période est aussi marquée par la mise en œuvre de nouvelles méthodes de communication, du fait des rapports nouveaux qui s'instaurent entre les industriels et leurs clients. De plus en plus familiarisés avec les produits industrialisés et demandeurs d'informations ces clients poussent les entreprises à développer de nouvelles pratiques commerciales qui passent par la publicité ou la présence aux grandes expositions, mais aussi par des stratégies plus originales comme le dépôt de brevets.

Chacun des documents choisis permet d'illustrer ces grandes tendances et apporte ainsi un éclairage complémentaire à l'analyse de l'industrialisation présentée dans l'exposition temporaire présentée dans le muséobus à partir de septembre 2010.



I - Encadrement administratif et organisation du travail

Autorisations

DOCUMENT 1 : ENQUÊTE *DE COMMODO ET INCOMMODO* POUR LA VERRERIE DE BAGNEAUX-SUR-LOING

Affiche, 30 novembre 1926

Fonds des établissements classés, services de la Préfecture

Papier imprimé jaune très fragile

DOCUMENT 2 : AUTORISATION D'INSTALLER UNE MACHINE À VAPEUR POUR LA VERRERIE DE BAGNEAUX-SUR-LOING

Pages d'une minute, 12 septembre 1847

Fonds des établissements classés, services de la Préfecture

Papier manuscrit

AVIS

COMMUNTE de COMMO et INCOMMO



Le Maire de la Commune de Bagneux,
informe les habitants, que la Société des Verreries de Bagneux
a demandé l'autorisation d'installer dans son usine, un atelier
de fabrication de gaz d'éclairage et un gazomètre à proximité

de cet atelier.

Cette exploitation est rangée dans les établissements incommodes ou insalubres de 2^e classe.

Il est prévu que les eaux résiduaires en excédent seront évacuées par un puisard en maçonnerie sèche établi à proximité de l'atelier dans le banc de grève constituant le sol naturel à cet emplacement.

Le commissaire enquêteur M. LEMESLE, se tiendra du **1^{er} au 15 Décembre**, à la Mairie tous les jours ouvrables de 14 à 16 h. à la disposition des intéressés pour communication du dossier et recevoir s'il y a lieu, les observations qui seront présentées.

Bagneaux, le 30 Novembre 1926

LE MAIRE,

G. MÉT AIS

Imprimerie Vaillot Nemours. 27.038

Neufmoulin le 7^{ème} 1847.

1^{er} Bureau.
Secrétariat Général.

Préfecture
du Département de Seine et Marne.

Machines à vapeur.

Loi^{is} can^{on}
Arrière m^{rs}
Honor, à
Bagnereuf.

N^o: 127

Minute

Nous Préfet du Département de Seine et Marne,

Ju la demande ~~de~~ de M^{rs} Bernan (m^{rs} Honor) tendant
à obtenir l'autorisation de faire usage — d'une chaudière
à vapeur et d'une machine à vapeur dans sa
Verrière
sise à Bagnereuf (près Nemours)

- Ju les plans annexés à la demande;
- Ju l'ordonnance royale du 22 Mai 1843, et les instructions ministérielles des 22 et 23 Juillet même année;
- Ju le procès verbal d'enquête de commodo et incommodo, ouvert le 2^{ème} Juillet et clos le 4 Août 1847;
- Ju l'avis du Maire de la Commune de Bagnereuf, en date du même jour;
- Ju l'avis du Sous-Préfet de l'arrondissement de Nemours;
- Ju l'avis de l'ingénieur ordinaire du même jour;
- Ju l'avis de la commission de salubrité.

Arrêtons ce qui suit:

Article premier.

La Dame Marie Honor Bernan (m^{rs} Honor) autorisée sous les conditions ci-après, à faire usage dans sa Verrière

sise à Bagnereuf:

1^o d'une chaudière à vapeur de forme cylindrique avec un bouilleur en d'une capacité de 2 mètres 875 mètres cubes.

2^o d'une machine à vapeur dont la puissance est de 10 chevaux pour servir à pulvériser et mélanger les éléments de la fabrication;

(1467) Stat. Gén. 1847

les quelles chaudière en machine ont été éprouvées et timbrées
pour une pression de Cinq atmosphères.

Article 2.

La chaudière sera pourvue des appareils de sûreté suivants :

1^o Deux soupapes de sûreté placées une vers chaque extrémité de la chaudière, chacune des soupapes aura au moins un diamètre de $13,5$ centimètres, correspondant à une surface de chauffe de $13,5$ mètres carrés en au timbre de la chaudière; elle sera chargée directement, ou par l'intermédiaire d'un levier, d'un poids unique équivalant à $13,5$ kilogrammes de charge directe par centimètre carré de l'orifice. La largeur de la surface annulaire de recouvrement ne dépassera pas un demi millimètre.

Le poids et le levier seront vérifiés et poinçonnés à la diligence de l'Ingénieur.

La quantité du poids en kilogrammes et la longueur totale du levier en décimètres,

actuel étant trop fort
aura été réduit à
8 k. 688;

seront gravés sur ces pièces avant l'application de l'empreinte du poinçon; le point
2^o D'un manomètre à air libre placé en vue du chauffeur, gradué en atmosphères et dixièmes d'atmosphères, et qui recevra la vapeur par un tuyau adapté à la chaudière même. Une ligne très apparente sera tracée sur l'échelle en face de la division correspondante à Cinq atmosphères, quel index ou le niveau de mercure ne devra pas dépasser;

3^o D'un flotteur ordinaire d'une mobilité suffisante, ou d'un autre appareil propre à faire connaître, à chaque instant, le niveau de l'eau dans la chaudière, en placé en vue du chauffeur;

4^o D'un flotteur d'alarme, disposé de manière à faire entendre un bruit aigu produit par l'échappement de la vapeur, dans le cas où le niveau de l'eau viendrait à s'abaisser dans la chaudière à 5 centimètres au dessous de la ligne d'eau tracée sur le parement du fourneau, comme il sera dit ci après.

Article 3.

Une ligne indiquant le niveau habituel de l'eau dans la chaudière sera tracée sur le parement extérieur du fourneau. Cette ligne sera d'un décimètre au moins au dessus de la partie la plus élevée des carneaux, tubes ou conduits de la flamme et de la fumée.

La Chaudière sera alimentée par une pompe mue par la machine, ou

par tout autre appareil reconnu propre à remplir ce but par l'Ingénieur.

Article 4.

La chaudière sera placée dans le local désigné au plan fourni par le demandeur, dont une copie sera annexée à la minute du présent arrêté.

Il est défendu d'établir aucun atelier au-dessus de la chaudière.

Article 5.

Le combustible dont on fera usage sera de la houille.

Article 6.

Le permissionnaire sera tenu 1° de laisser visiter ses appareils par l'Ingénieur, les Gages-mines ou tous autres agents chargés de la surveillance des appareils à vapeur, toutes les fois qu'ils se présenteront;

2° De nous donner avis de toutes les modifications ou réparations qui seraient faites aux chaudières à vapeur, avant de les faire fonctionner de nouveau;

3° En cas d'explosion ou d'accident, de nous en informer sur le champ, et de ne faire aucune réparation aux bâtiments, de ne déplacer ni d'en activer avant la visite de l'Ingénieur chargé de dresser le procès-verbal, aucun fragment de pièces rompues, dans ce qui serait indispensable pour constater les blessés et

prévenir de nouveaux accidents;

4^e De fournir la main d'œuvre et les appareils nécessaires aux nouvelles épreuves qui seraient ordonnées par nous;

5^e De se conformer à toutes les autres dispositions de l'ordonnance du 22 Mai 1843;

6^e D'adapter à la chaudière _____
les appareils de sûreté qui seraient prescrits ultérieurement par des réglemens d'administration publique.

Article 7.

L'Instruction ministérielle du 22 Juillet 1843, sur les mesures de précautions habituelles à observer dans l'emploi des chaudières à vapeur établies à demeure, sera affichée dans le local de la chaudière.

Article 8.

En cas de contravention aux dispositions du présent arrêté, la Dame Bernard _____
ou le mécanicien employé par elle seront punis conformément aux lois, et l'autorisation pourra être en outre révoquée ou suspendue.

Article 9.

Expedition du présent arrêté sera adressée à M. le Sous-Préfet qui la transmettra à M. le mineur Bagueaux chargé de la notifier et _____
en de la faire afficher à la Mairie pendant un mois; copie en sera déposée aux archives de la Commune, pour être communiquée à toute partie intéressée qui en fera la demande; ampliation en sera adressée à l'Ingénieur en chef des mines chargé d'en surveiller l'exécution.

Fait à Melun, le 12 septembre 1847

Le Maire _____



I - Encadrement administratif et organisation du travail

Autorisations

Contexte législatif de l'encadrement du travail

La production de déchets est inhérente aux activités humaines. Face aux risques et nuisances qu'elle constitue, l'autorité publique a depuis longtemps veillé à la protection de l'homme et de son environnement, limitée à l'origine aux lieux de travail et d'habitat. À la fin du XVIII^e siècle, les progrès de l'hygiène s'accompagnent du développement d'une nouvelle sensibilité par rapport à la santé et la mort. L'air est soupçonné de véhiculer, via les odeurs, des miasmes malsains. La prise de conscience des problèmes qui résultent des nuisances industrielles conduit au début du XIX^e siècle à revoir les règles locales d'éloignement ou de cohabitation entre les établissements et les populations pour établir un cadre réglementaire national.

Le décret impérial du 15 octobre 1810 fixe les premiers fondements réglementaires de l'Inspection des installations classées moderne. Un équilibre entre les différents intérêts en jeu est explicitement visé : le décret fait valoir que « s'il est juste que chacun soit libre d'exploiter son industrie, le gouvernement ne peut (...) tolérer que pour l'avantage d'un individu, tout un quartier respire un air infect ou qu'un particulier éprouve des dommages dans sa propriété. (...) La sollicitude du gouvernement embrassant toutes les classes de la société, il est de sa justice que les intérêts de ces propriétaires ne soient pas plus perdus de vue que ceux des manufacturiers. »

Les diverses industries dangereuses sont réparties en trois classes, qui s'appliquent aux « manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre et incommode » (fonte de suif, tannerie de cuir, fabrication de colle forte, vitriol, sel de Saturne, amidon, chaux, soude, sel d'ammoniac, etc.).

- **Première classe** : « les établissements qu'il convient d'éloigner des habitations particulières. »
- **Seconde classe** : « les établissements dont l'éloignement des habitations particulières n'est pas rigoureusement nécessaire mais dont il importe néanmoins de ne permettre la formation qu'après avoir acquis la certitude que les opérations qu'on y pratique sont exécutées de manière à ne pas incommoder les propriétaires du voisinage, ni à leur causer des dommages. »
- **Troisième classe** : « les établissements qui peuvent rester sans inconvénient auprès des habitations. »

Le décret de 1810 établit aussi une autorisation préalable obligatoire pour la formation des manufactures et ateliers :

- **Première classe** : autorisation par décret rendu en Conseil d'État.
- **Seconde classe** : autorisation par les préfets, sur l'avis des sous-préfets.
- **Troisième classe** : autorisation par les sous-préfets, sur l'avis des maires.



I - Encadrement administratif et organisation du travail

La législation et la réglementation sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes sont ensuite renforcées au fil des années. La nomenclature qui fixe les activités concernées par chaque classe est complétée peu à peu, avec par exemple dans la première classe les amidonniers et porcheries, dans la deuxième classe les plomberies et les corroyeurs, et dans la troisième classe l'alun et les ciriers.

La loi du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes entérine la classification des établissements tout en libéralisant le régime des établissements de troisième classe, désormais soumis à une simple déclaration.

Les textes successifs sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes imposent des contraintes pour l'implantation des installations de stockage de déchets et pour l'information du public, mais le mode d'exploitation du dépôt n'est pas visé.

Contexte de la verrerie de Bagnaux-sur-Loing

La première date connue de l'existence de la verrerie de Bagnaux-sur-Loing se situe vers 1753. S'y fabrique alors du verre à bouteilles et à vitre. L'entreprise change de mains à plusieurs reprises et se trouve notamment gérée par la famille Bernard-Delastre de 1827 à 1915. En 1830, le choix est fait de se positionner sur un créneau haut de gamme : le soufflage de globes et de cylindres (à cette époque existe un véritable engouement pour les globes de pendules). C'est en 1847, qu'est installée une première machine à vapeur. En 1853, une halle double la surface des bâtiments et une seconde machine à vapeur est mise en fonctionnement.

DOCUMENT 1 - ENQUÊTE *DE COMMODO ET INCOMMODO* POUR LA VERRERIE DE BAGNEAUX-SUR-LOING, AFFICHE, 30 NOVEMBRE 1926, FONDS DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS, COTE 5 MP 3

« *De commodo et incommodo* » : cette locution latine signifie « de l'avantage et de l'inconvénient » ; elle a un usage presque uniquement administratif.

Une enquête « *de commodo et incommodo* » est une enquête préalable effectuée par l'administration, avant certaines décisions, par exemple une déclaration d'utilité publique en matière d'expropriation.

Ce document, postérieur au document 2, est présenté avant lui car il illustre la première étape de la procédure d'autorisation d'un établissement industriel.

Depuis le décret de 1810, la demande d'autorisation pour la création de certains établissements ou l'implantation d'ateliers ou machines particulières doit être présentée au préfet et affichée dans toutes les communes dans un rayon de 5 km. Les particuliers et les maires des communes disposent d'un délai d'un mois pour faire part de leur éventuelle opposition. L'ordonnance du 14 janvier 1815, contenant le règlement sur les manufactures, établissements et ateliers



I - Encadrement administratif et organisation du travail

qui répandent une odeur insalubre ou incommode, étend le procès-verbal d'information *de commodo et incommodo* aux établissements de 2e classe et le décret du 25 décembre 1901 modifiant la nomenclature des établissements dangereux ou insalubres introduit dans cette dernière l'incinération des ordures ménagères.

En réalité il s'agit plus, au XIX^e siècle, d'informer la population d'une décision du pouvoir que de recueillir l'avis du public afin d'influer sur le projet. Pour ces enquêtes, le commissaire enquêteur est désigné par le préfet, le président du Conseil général ou un maire. Les avis sont imprimés en lettres noires sur fond jaune.

La verrerie de Bagneaux appartient à la seconde classe des établissements incommodes ou insalubres (comme les fonderies de métaux ou les salles de dissection). L'installation de nouveaux équipements, comme l'ouverture d'un établissement elle-même, fait l'objet d'une autorisation du préfet, rendue après avis du maire. Le maire diligente donc ici l'enquête : il informe les habitants des installations prévues, indique quel procédé est prévu pour éviter la pollution et donne les horaires auxquels les intéressés pourront avoir communication du dossier d'instruction et formuler leurs remarques.

DOCUMENT 2 - AUTORISATION D'INSTALLER UNE MACHINE À VAPEUR POUR LA VERRERIE DE BAGNEAUX-SUR-LOING, PAGES D'UNE MINUTE, 12 SEPTEMBRE 1847, FONDS DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS, SERVICES DE LA PRÉFECTURE, COTE 5 MP3

Ce document est une minute, c'est-à-dire l'original d'une réponse des services de la préfecture à Madame Bernard. Après une enquête de commodo et incommodo, elle est autorisée, sous conditions, à faire usage d'une chaudière et d'une machine à vapeur dans sa verrerie.

Le document montre que la procédure a été pleinement respectée : le procès verbal d'enquête de commodo et incommodo a été ouvert le 25 juillet et clos le 4 août 1847, le maire et le sous-préfet de Fontainebleau ont donné leur avis, de même que l'ingénieur ordinaire des mines et la commission de salubrité.

Neuf articles constituent la minute et indiquent les contraintes et conditions relativement lourdes de l'installation de la chaudière et de la machine à vapeur. Sont ainsi détaillés :

- la puissance, la fonction, la capacité des appareils qui peuvent être utilisés ;
- les mesures de sécurité à mettre en œuvre ;
- le type de local où doit être placé la chaudière ;
- le carburant à utiliser ;
- les injonctions administratives auxquelles le propriétaire devra se soumettre : l'instruction ministérielle du 22 juillet 1843 sur les mesures de précaution habituelles à observer doit être affichée dans le local de la chaudière ;



I - Encadrement administratif et organisation du travail

- les sanctions encourues par la propriétaire et son mécanicien en cas de non-respect des règles (notamment révocation ou suspension de l'autorisation) ;
- la publicité à donner à l'autorisation et les conditions à respecter : l'arrêté doit être affiché en mairie pendant un mois et une copie déposée aux archives communales pour communication à tous ceux qui le souhaitent.

Ces deux documents se trouvent dans le fonds des établissements classés, versé aux Archives départementales par les services de la préfecture qui ont constitué les dossiers dans lesquels ils se trouvent.



I - Encadrement administratif et organisation du travail

Agencement des espaces

**DOCUMENT 3 : PLAN DE L'USINE MENIER EXTRAIT DE
« ÉTABLISSEMENTS MENIER, USINE DE NOISIEL-SUR-MARNE :
VISITE DES MEMBRES DE L'INSTITUTION OF MECHANICAL ENGINEERS »**

(14 juin 1878), meeting de Paris, juin 1878, Paris, 1878, 16 p.

Papier imprimé, couleur

DOCUMENT 4 : VUE DES ATELIERS MENIER

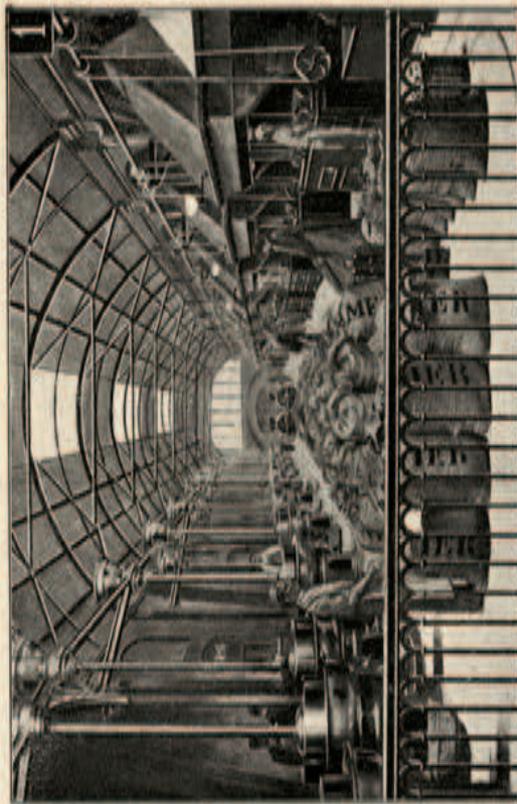
**Dioramas extraits d'un catalogue réalisé pour
l'Exposition universelle de Paris en 1900**

Photographies imprimées sur carton

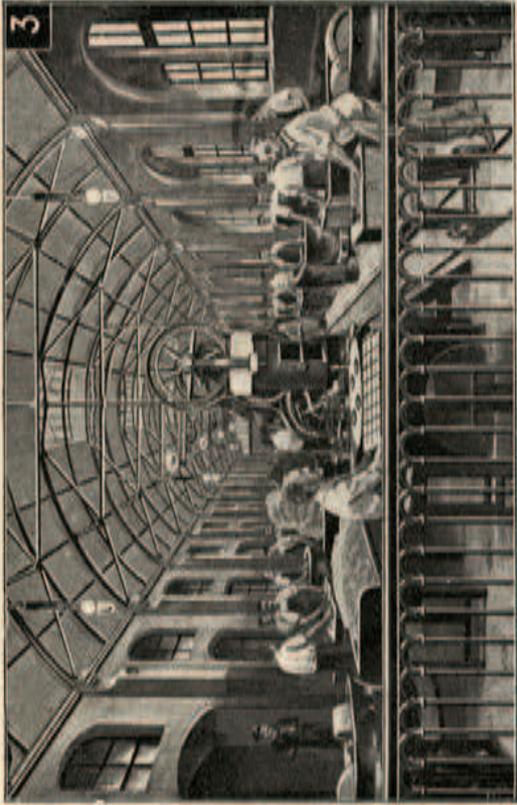
**DOCUMENT 5 : ATELIER DE MÉCANIQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
MEULIÈRE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE**

Carte postale, début XX^e siècle

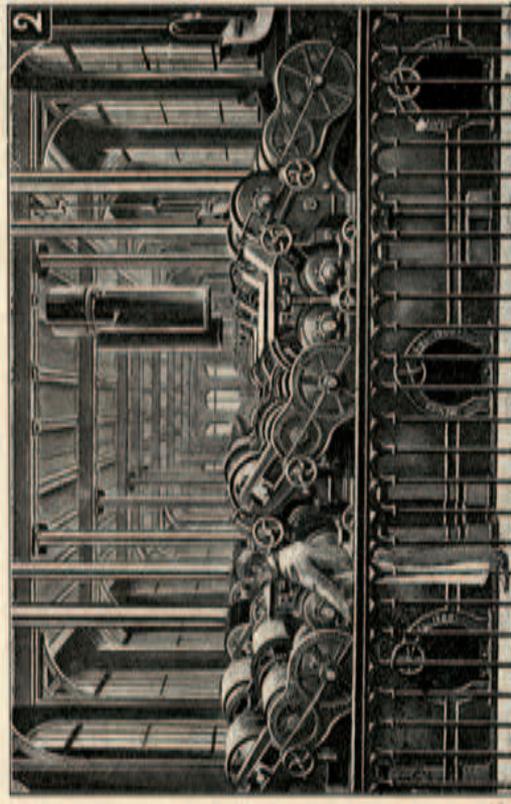
Papier cartonné imprimé



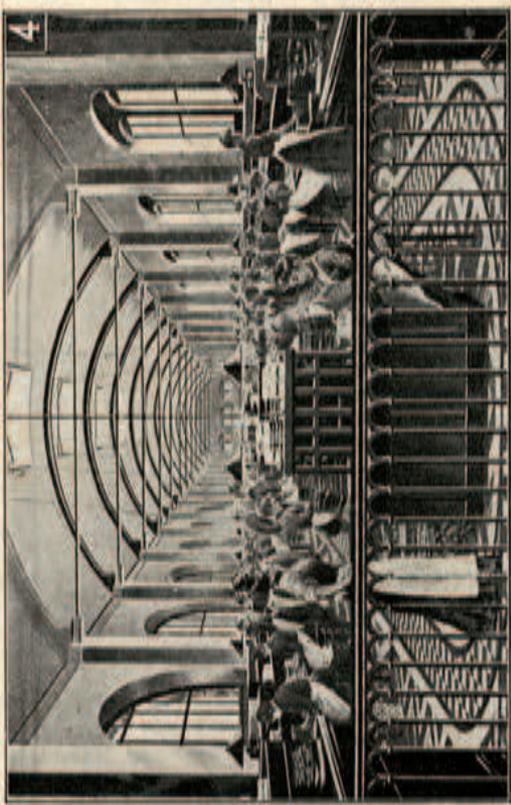
UN
DES ATELIERS
DE
TORREFACTION



UN
DES ATELIERS
DE
ROULAGE



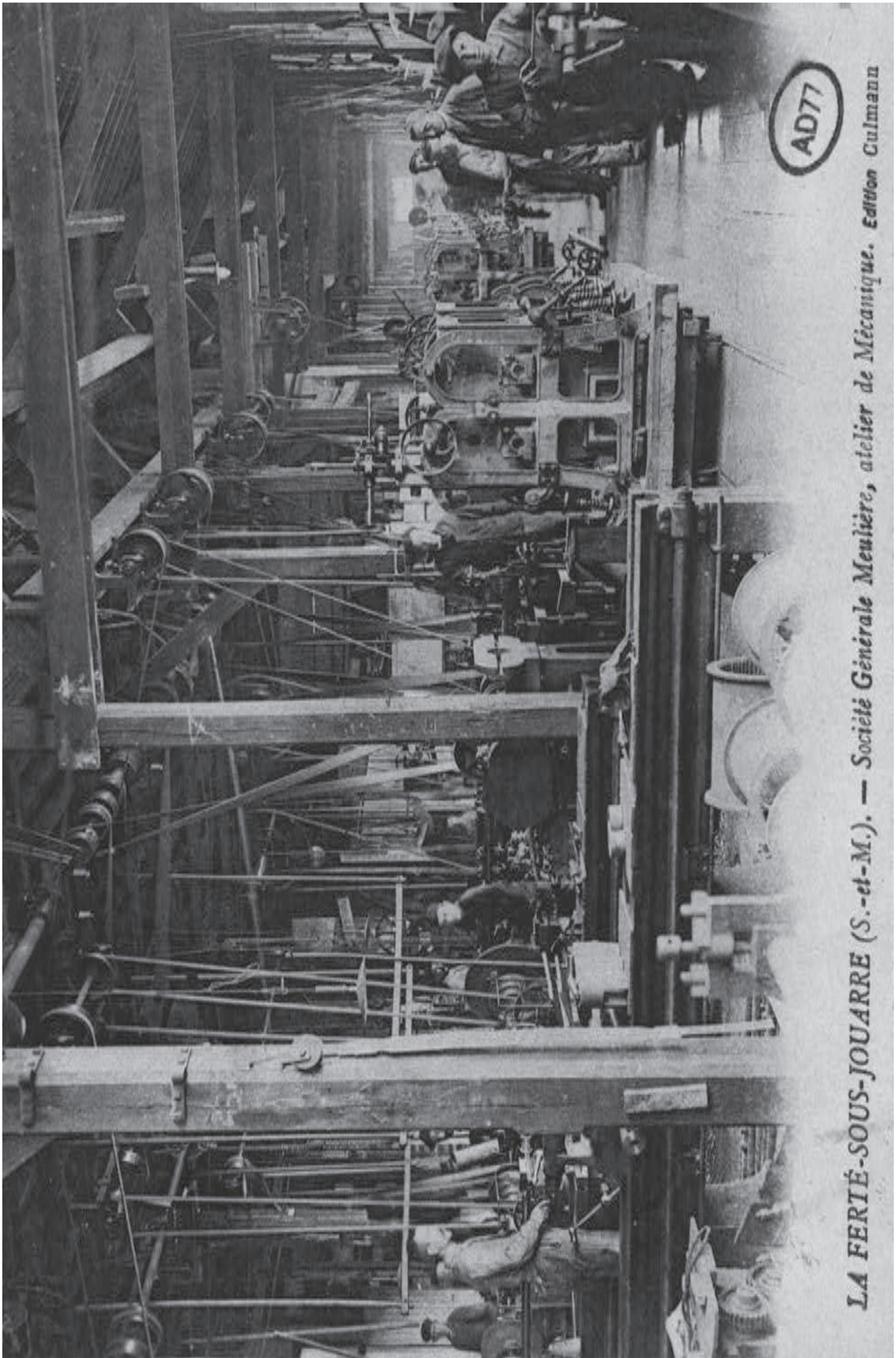
UN
DES ATELIERS
DE
BOUITAGE



UN
DES ATELIERS
D'
EMPAQUETAGE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900. — GROUPE X. — CLASSE 59

Vue des dioramas du **Chocolat-Menier**, représentant quatre des principaux ateliers de l'**USINE DE NOISIEL**
(NAVIRE « LE TRIOMPHANT »)



LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (S.-et-M.). — Société Générale Meulière, atelier de Mécanique. Edouard Culmann

AD77



I - Encadrement administratif et organisation du travail

Agencement des espaces

En 1825, Jean-Antoine-Brutus Menier acquiert un moulin à Noisiel. Il y crée une usine pour la fabrication industrielle du chocolat, alors considéré comme une drogue à usage pharmaceutique et un produit de luxe. L'usine de Noisiel est la rencontre réussie entre l'art architectural de la fin du XIX^e siècle et la fonctionnalité industrielle. Elle est constituée de 4 ouvrages majeurs : le moulin, la cathédrale, le pont Hardi, la confiserie.

Des techniques modernes sont utilisées dès le milieu du XIX^e siècle : la production est répartie rationnellement sur trois niveaux et un étage de comble. La revue *La Publication Industrielle des machines outils et appareils* fait une large place aux nombreuses innovations introduites par Menier. Du triage des fèves de cacao au pliage des tablettes de chocolat, le cycle de fabrication se compose d'une série d'opérations réalisées dans des ateliers spécialisés dont l'organisation permet de contrôler la circulation des hommes et des produits. Cette spécialisation des ateliers répond aux nouvelles méthodes mises en place pour augmenter la production et atteindre une production de masse : on rationalise le travail en créant une série d'opérations simples et chronométrées qui visent à limiter et réguler les flux (hommes et marchandises) en essayant par ailleurs d'établir l'adéquation la plus performante possible entre le cadre bâti et le processus de fabrication, à la différence des périodes précédentes où les ateliers sont souvent peu équipés, mal éclairés, dispersés, où le travail industriel est exercé par des paysans et des artisans qui utilisent des outils simples, où la finition des produits est parfois confiée en ville à des ouvriers plus qualifiés.

À côté des ateliers liés directement à la fabrication du chocolat, l'usine comprend également des bâtiments destinés à son entretien. Un long couloir réunit en sous-sol les différentes parties de l'usine.

DOCUMENT 3 - PLAN DE L'USINE MENIER (REZ-DE-CHAUSSÉE)

EXTRAIT DE « ÉTABLISSEMENTS MENIER, USINE DE NOISIEL-SUR-MARNE : VISITE DES MEMBRES DE L'INSTITUTION OF MECHANICAL ENGINEERS » (14 JUIN 1878), MEETING DE PARIS, JUIN 1878, PARIS, 1878, 16 P., COTE 16°837

Ce plan du rez-de-chaussée de l'usine permet de voir la diversité des ateliers qui participent à la confection du chocolat :

- le triage, manuel, élimine les impuretés du cacao ;
- la torréfaction enlève la coque autour de l'amande du cacao et développe son arôme ;
- le dressage, consiste à répartir la pâte chocolatée dans les moules ;
- le pliage permet d'envelopper chaque tablette dans une feuille d'étain et une enveloppe de papier aux couleurs de la marque ;
- l'emballage dans les caisses finalise la préparation pour le transport de la marchandise.



I - Encadrement administratif et organisation du travail

N'apparaissent pas ici les ateliers de broyage où se fait le mélange des amandes réduites et des sucres pour former la pâte, ni ceux de refroidissement, où la propulsion d'air froid permet d'abaisser la température de la pâte pour la solidifier, et ceux de démoulage.

Y figurent en revanche certains des locaux annexes indispensables au bon fonctionnement de l'usine : chaudière, ateliers divers pour l'entretien des machines, réserve des sucres. Tout le processus de la production est organisé autour de la distribution des produits en un sens unique, de la matière première (fèves de cacao et sucres qui entrent à droite) au produit fini emballé (qui sort à gauche), à l'aide de wagonnets sur rail poussés à la main à l'intérieur des ateliers. En effet en 1881, avec l'autorisation du Conseil général, un chemin de fer privé de 10 km a été créé entre la propriété et le réseau public. Ainsi, les matières premières arrivent par chemin de fer à l'intérieur de l'usine et les fèves sont transportées mécaniquement au dernier étage du moulin. Les rails sont bien visibles sur le plan.

Le plan montre aussi l'importance accordée à l'utilisation de l'énergie hydraulique, avec des moteurs alimentés par un barrage sur la Marne. Le chenal d'alimentation des moteurs et le chenal de fuite, ainsi que les différentes turbines et autres pièces du moulin lui-même permettent de voir comment l'énergie du fleuve est captée au profit de l'usine.

DOCUMENT 4 - VUE DES ATELIERS MENIER, DIORAMAS EXTRAITS D'UN CATALOGUE RÉALISÉ POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS EN 1900, COTE AZ 2915

Les dioramas sont des tableaux panoramiques dont l'éclairage donne l'illusion de paysages réels. Ceux qui sont présentés ici viennent d'un document de communication de l'entreprise Menier, réalisé à l'occasion de la visite en 1878 des membres de l'*Institution of Mechanical Engineers*.

Créée le 2 janvier 1818, l'*Institution of Civil Engineers* (I.C.E.) est une association professionnelle anglaise indépendante, basée au centre de Londres, représentant des ingénieurs civils. C'est en 1847 que l'*Institution of Mechanical Engineers*, issue de l'I.C.E., est créée.

Après l'organisation de l'espace de l'usine révélée par le plan, ce document permet de voir plus en détail l'intérieur et le fonctionnement de certains ateliers.

Dans les ateliers de torréfaction ou brûlage, dix-huit appareils sont mis en mouvement au-dessus d'un feu de coke. Après avoir séjourné dans les magasins de stockage et été trié, le grain est décortiqué et placé au dessus des brûloirs où il est déversé dans de grands cylindres par des élévateurs à augets (petites auges) puis envoyé au broyage. (Vue 1)

Dans les ateliers de broyage sont installés 20 moulins en pierre meulière de La Ferté-sous-Jouarre, huit mélangeurs et soixante broyeurs. Les grains de cacao sont broyés, réduits en pâte, malaxés et mélangés au sucre par un broyage complet.



I - Encadrement administratif et organisation du travail

Le broyage s'effectue au rez-de-chaussée du moulin : les fèves tombent en pluie dans des appareils équipés de quatre meules superposées, en pierre de La Ferté-sous-Jouarre recouverte d'acier. (Vue 2)

La pâte de chocolat obtenue après broyage est de nouveau malaxée puis pesée mécaniquement et divisée en pain de 125 et 250 grammes. Chaque pain se place ensuite automatiquement dans un moule qui présente des divisions demi-cylindriques au nom de Menier. La pâte de chocolat prend la forme exacte du moule. (Vue 3)

En 1900, 600 ouvrières plieuses garnissent le chocolat d'une feuille de papier d'étain et d'une enveloppe de papier jaune, et collent au-dessus et au-dessous des tablettes les étiquettes blanches caractéristiques de la marque. Une petite bande portant les mots CHOCOLAT-MENIER est aussi collée sur chaque côté de la tablette.

Un système de shed, visible sur l'image 4, permet un éclairage zénithal tout en évitant la chaleur du soleil, les vitres étant orientées vers le Nord. Le shed est la toiture en dents de scie avec un versant vitré sur sa longueur qui couvre souvent les ateliers industriels. (Vue 4)

DOCUMENT 5 - ATELIER DE MÉCANIQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MEULIÈRE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, CARTE POSTALE, DÉBUT XX^E SIÈCLE, ÉDITEUR CULMANN, COTE 2 FI 2281

Pendant au moins cinq siècles, jusqu'en 1950, l'industrie meulière prospère à La Ferté-sous-Jouarre et fait vivre la ville. Les meules de moulins qui y sont fabriquées sont exportées dans le monde entier : du port fluvial, sur la Marne, partent chaque année des milliers de meules. Le moulin à meules est l'outil universel de broyage et de pulvérisation pour faire notamment la farine. Au milieu du XIXe siècle, environ 4 000 salariés travaillent dans cette industrie.

En 1881, la naissance de la Société Générale Meulière, fondée par neuf des plus gros fabricants de meules de La Ferté, répond à la concurrence des broyeurs à cylindres d'acier développés dans les années 1870. Toujours en quête de progrès, la Société suit l'essor des méthodes nouvelles de meunerie.

Dans les carrières comme dans les ateliers, le travail est un travail de force, épuisant du fait de l'extrême dureté de la pierre. Les outils en acier sont inutilisables au bout de quelques heures de travail, « mangés par la pierre ». Il faut des outils résistants, forgés en acier spécial ; ils sont fournis et entretenus par l'entreprise, retaillés par les forgerons et ensuite retravaillés dans les ateliers de mécanique de l'entreprise, situés au cœur de la ville, rue P. Marx. Des tourneurs et des fraiseurs liment les outils et les retaillent sur des machines actionnées par des courroies descendant du plafond.

Cette image est aussi une bonne illustration du processus d'évolution du travail à l'œuvre avec le développement industriel. La recherche de la productivité amène à spécialiser les tâches, à développer des ateliers et/ou sites de production individualisés et complémentaires.



Le Moulin Saulnier (Noisiel) Jules Saulnier (1817-1881)

DOCUMENT 6 : MOULIN DE NOISIEL SUR LA MARNE

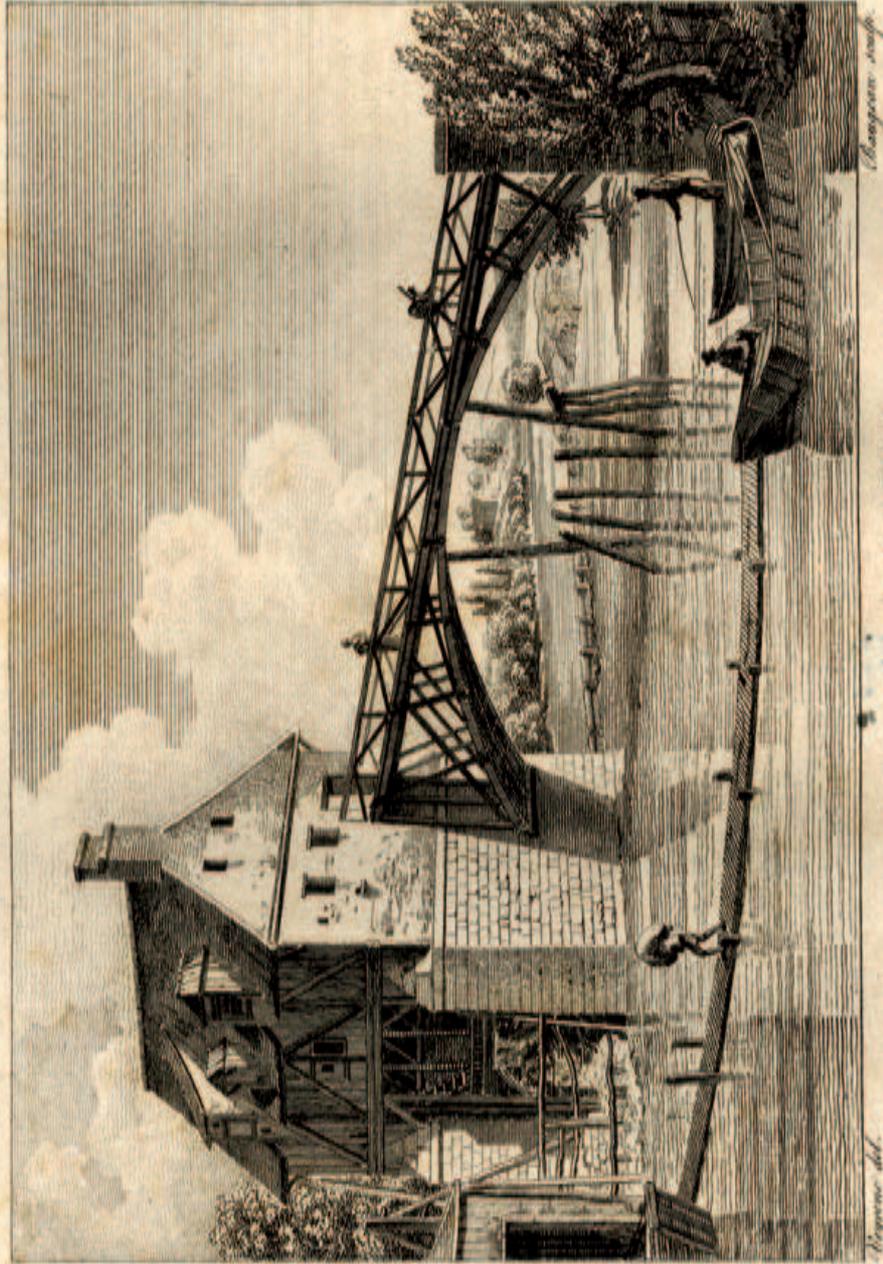
Estampe, vers 1817

Papier imprimé

DOCUMENT 7 : MOULIN SAULNIER, VUE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Estampe, vers 1874

Papier imprimé



*Vue du Moulin de Sésail,
sur la Marne, au dessous de Logny.
Dépt. de Seine et Marne.*

A Paris, chez Osterswald Tauxé Éditeur, Rue de la Harpe, au N.º 2.

ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE

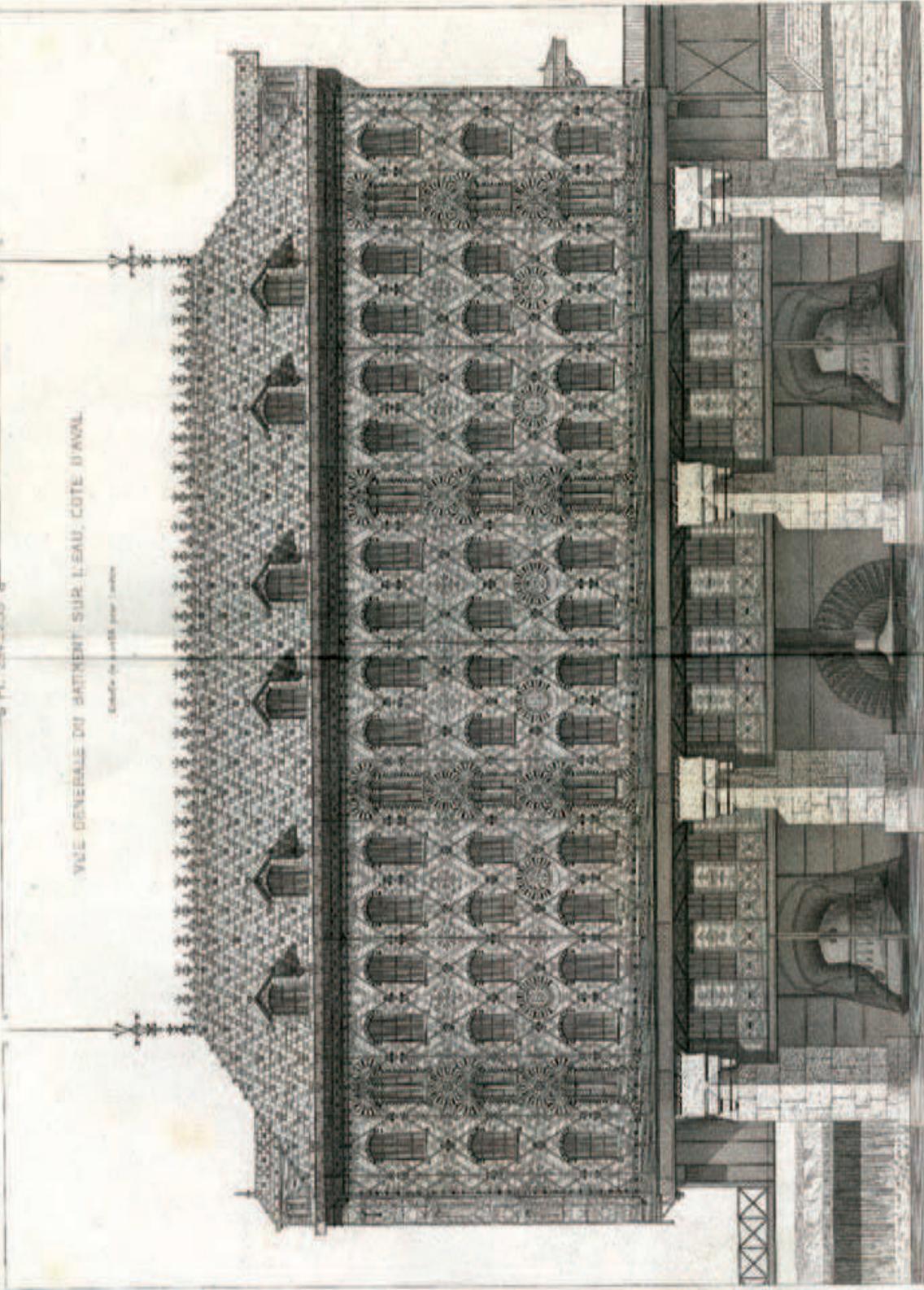
XIX^e SIÈCLE

PL. 254, 255 et

VUE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT SUR L'EAU, CÔTÉ D'AVANT.

Échelle de 1/1000 pour l'eau.

ARCHITECTURE



L. Delvaux del.

J. S. BOULET ARCHT.

USINE MENER À NOISIEL

(SEINE-ET-MARNE)

VI

M. A. ROBERT, et C^{ie} Éditeurs

Imp. J. Bouché et C^{ie} Paris.



Le Moulin Saulnier (Noisiel) Jules Saulnier (1817-1881)

Les deux estampes présentent le moulin de Noisiel à deux périodes distinctes.

Le premier document montre le moulin au début du XIX^e siècle. À cette époque, Noisiel ne compte pas plus d'une centaine d'habitants et ne se distingue pas des territoires voisins par ses productions. Cependant la commune a su très tôt tirer profit de la Marne en y implantant un port et un moulin. Le premier moulin, attesté depuis le XV^e siècle, est édifié sur deux piles en granit pourvues d'un avant-bec et équipé d'une roue pendante permettant d'obtenir une force motrice de trente-deux chevaux. Il est considéré alors comme l'un des meilleurs moulins de la rivière.

Le second document est une estampe extraite de l'Encyclopédie de l'architecture présentant une vue générale du bâtiment construit par Jules Saulnier (1817-1881). Cet architecte français est principalement connu pour le moulin de l'usine Menier, achevé en 1872, désigné communément sous le nom de « Moulin Saulnier ». Son bâtiment semble être le premier conçu avec une structure de façade métallique porteuse.

L'usine pharmaceutique de la famille Menier est à l'origine implantée dans le quartier du Marais à Paris. Afin de s'affranchir des contraintes liées au manque d'espace, Jean-Antoine Brutus Menier et son associé Théodore Richer louent en décembre 1824 pour une période de 15 ans, un moulin dans la commune de Noisiel, ainsi qu'un ensemble de terrains de trois hectares, avant que l'implantation ne soit confirmée par l'achat de l'ensemble juste avant l'expiration du bail. Le site ne présente aucune autre industrie pouvant venir en concurrence dans l'utilisation de la force hydraulique et il reste proche de la capitale. Le surcroît de puissance qu'offre le moulin permet d'améliorer la production et d'y ajouter deux productions annexes : d'une part l'orge perlé et les gruaux d'avoine, d'autre part le chocolat, alors vendu comme aliment de santé. En quelques années, l'usine Menier devient un lieu d'innovations techniques.

Le moulin, dont la reconstruction débute en 1842, est le signe de l'essor de l'entreprise Menier. Le nouveau moulin constitue une avancée majeure mais reste trop faible pour répondre aux impératifs d'une production industrielle : un bâtiment en pans de bois et enduit de plâtre n'est pas apte à supporter le poids des machines et leurs vibrations. Jules Saulnier proposera sa démolition 30 ans plus tard.

À partir de 1867, Menier abandonne le secteur pharmaceutique pour se consacrer au chocolat. Le nouveau moulin, dit « Moulin Saulnier » est l'un des bâtiments les plus importants de l'usine. Lors de la conception du projet, Jules Saulnier doit partir du bâtiment déjà existant à pans de bois construit comme un moulin à blé. De plus, le nouvel édifice doit s'inscrire dans un espace délimité par les autres bâtiments de l'usine qui se sont développés sur le site et l'île. Il doit enjamber la Marne et s'appuyer sur les trois piles de l'ancien moulin. L'organisation de la production doit aussi être conservée et répartie sur les trois niveaux et les combles. L'architecte ne pourra alors innover que sur le choix des matériaux, ce qu'il fera en utilisant le fer et la brique.



II - L'architecture industrielle

« Le cadre formé par le bleu du ciel, le vert des arbres, l'eau avec ses reflets et ses vapeurs, l'air enfin, influent très heureusement sur l'harmonie générale. À la distance pour bien voir l'ensemble, tous les tons sont fondus, doux... On dirait un immense tapis oriental. »

Jules Saulnier, *l'Encyclopédie d'Architecture*,
décoration et détails de la construction en fer, tome VI, 1877.

Dans la plupart des constructions de l'époque, les pans de fer, utilisés dès la fin des années 1860, sont cachés par la maçonnerie. Sur le moulin, Jules Saulnier décide au contraire de les rendre visibles. Pour remplir ce squelette métallique, il choisit un parement intérieur et extérieur de briques. Le fer devient ainsi plus qu'un élément de structure, un véritable élément décoratif.

Pour une construction industrielle, le moulin présente un décor d'une grande richesse. La céramique architecturale est aux Expositions de Londres en 1851 et de Paris en 1855 un simple matériau de construction fonctionnel ; mais en 1867 elle est pressentie, comme c'est le cas en Orient, en tant qu'élément décoratif pour égayer les façades des usines et bâtiments industriels. Les façades du moulin présentent de nombreux éléments ornamentaux. Sur le pignon sud, on trouve les dates qui font référence au passé ancien du moulin : 1157, charte de Louis XII où il est fait mention d'un moulin à Noisiel ; 1825, arrivée des Menier à Noisiel ; 1872, construction du moulin Saulnier. On peut y voir aussi l'inscription, à moitié effacée « usine hydraulique de Noisiel », faisant référence à l'utilisation de l'énergie de la Marne. Sur le pignon nord, se trouve une tour polygonale à demi engagée contenant l'escalier à vis qui dessert les quatre niveaux du moulin. Elle est traitée comme le reste du bâtiment pour ne pas rompre l'harmonie décorative par la présence d'un escalier extérieur.

À l'intérieur, le rez-de-chaussée du moulin forme un seul volume avec le premier étage et laisse la place libre pour les machines. Le sol du rez-de-chaussée est carrelé de grès antidérapant alors que le premier étage est parqueté de chêne. L'emplacement de l'escalier permet de ne pas perdre de volume à l'intérieur des ateliers.

En 1960, la famille Menier quitte Noisiel et l'entreprise fusionne avec les chocolats Rozan. En 1965 la maison Menier prend pour raison sociale le nom de Société Ufico (Union française d'industries de chocolaterie et confiserie) qui est rachetée la même année par Perrier. En 1976, Rowntree Mackintosh (Smarties, Kit-Kat ou encore Quality-Street) devient propriétaire de la marque Menier. En juin 1988, Nestlé réussit son OPA (Offre Publique d'Achat) sur Rowntree Mackintosh. La production sur le site de Noisiel s'arrête en 1992 et la même année le bâtiment du moulin est classé Monument Historique. En 1996, le siège social de Nestlé s'installe sur le site de Noisiel.



Usine Schneider (Champagne-sur-Seine)

Usine des papiers peints Leroy (Saint-Fargeau-Ponthierry) Paul Friesé (1851-1917)

DOCUMENT 8 : VUE GÉNÉRALE DE L'USINE SCHNEIDER

Carte postale, vers 1910

Papier cartonné imprimé

DOCUMENT 9 : VUE AÉRIENNE DE L'USINE SCHNEIDER

Carte postale, vers 1950

Papier imprimé

DOCUMENT 10 : VUE AÉRIENNE DE L'USINE DE PAPIERS PEINTS LEROY

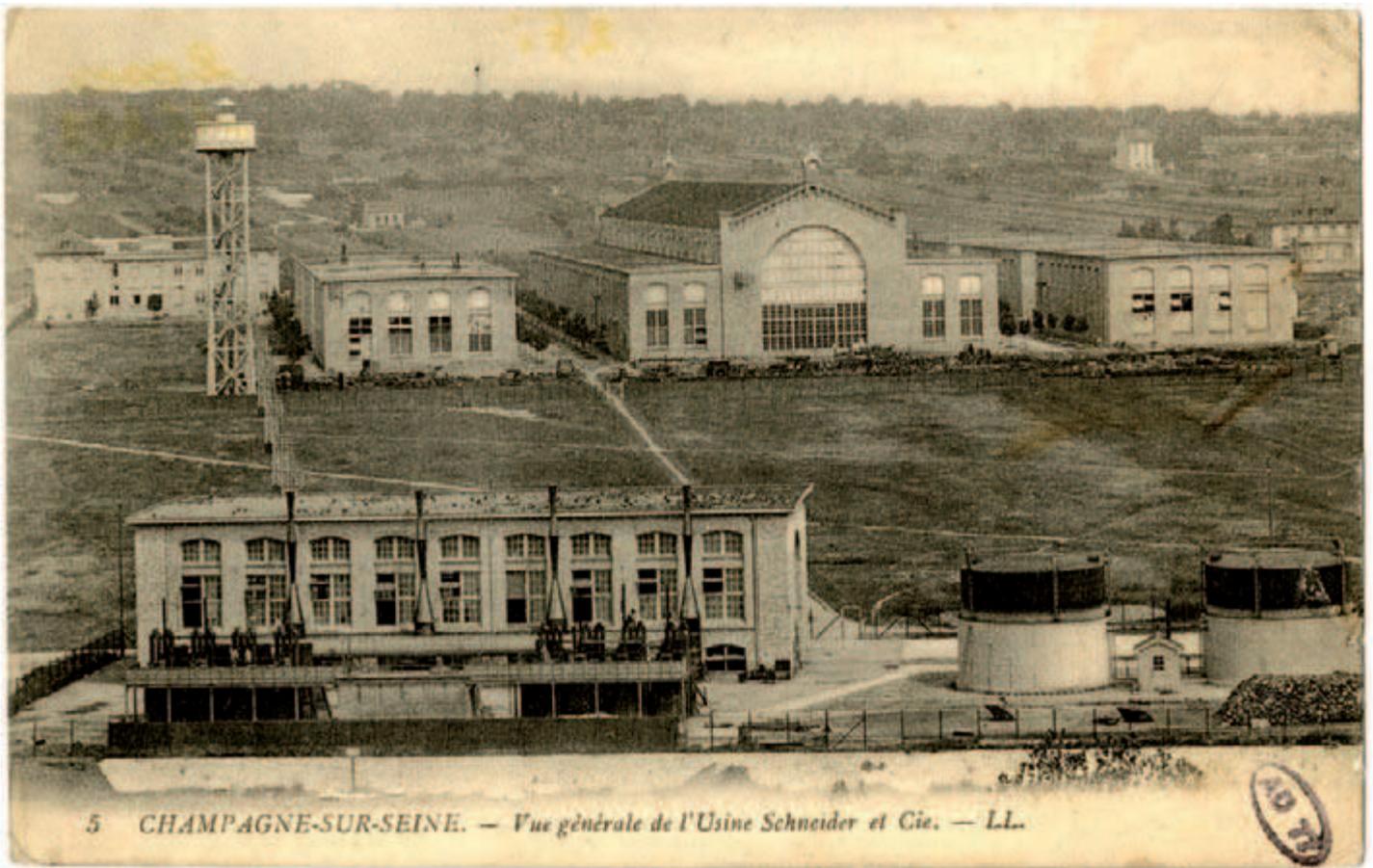
Carte postale, vers 1950

Papier cartonné imprimé

DOCUMENT 11 : VUE INTÉRIEURE D'ATELIER DE GRAVURE DE L'USINE DE PAPIERS PEINTS LEROY

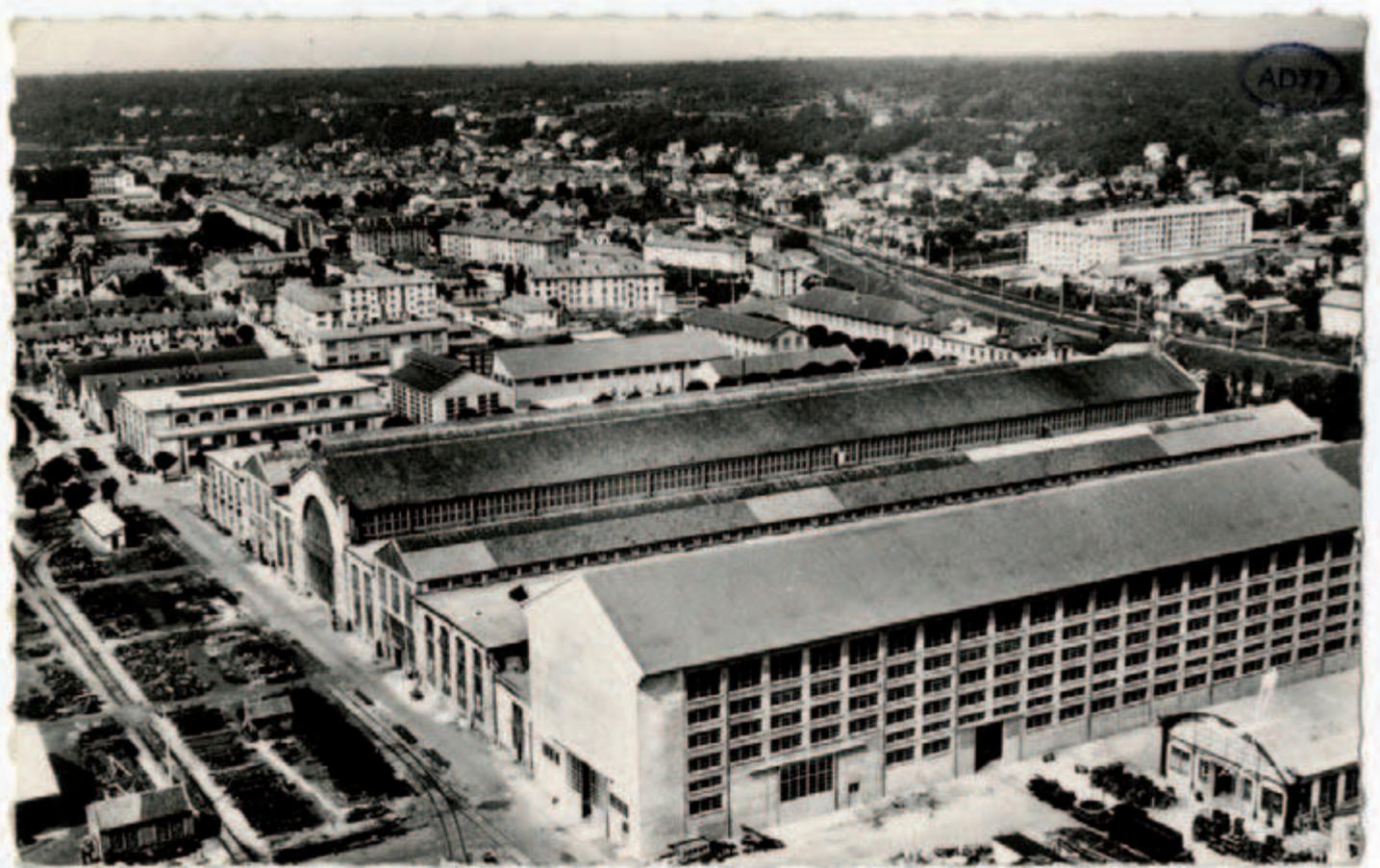
**Photographie, années 1930
Collection particulière**

Papier

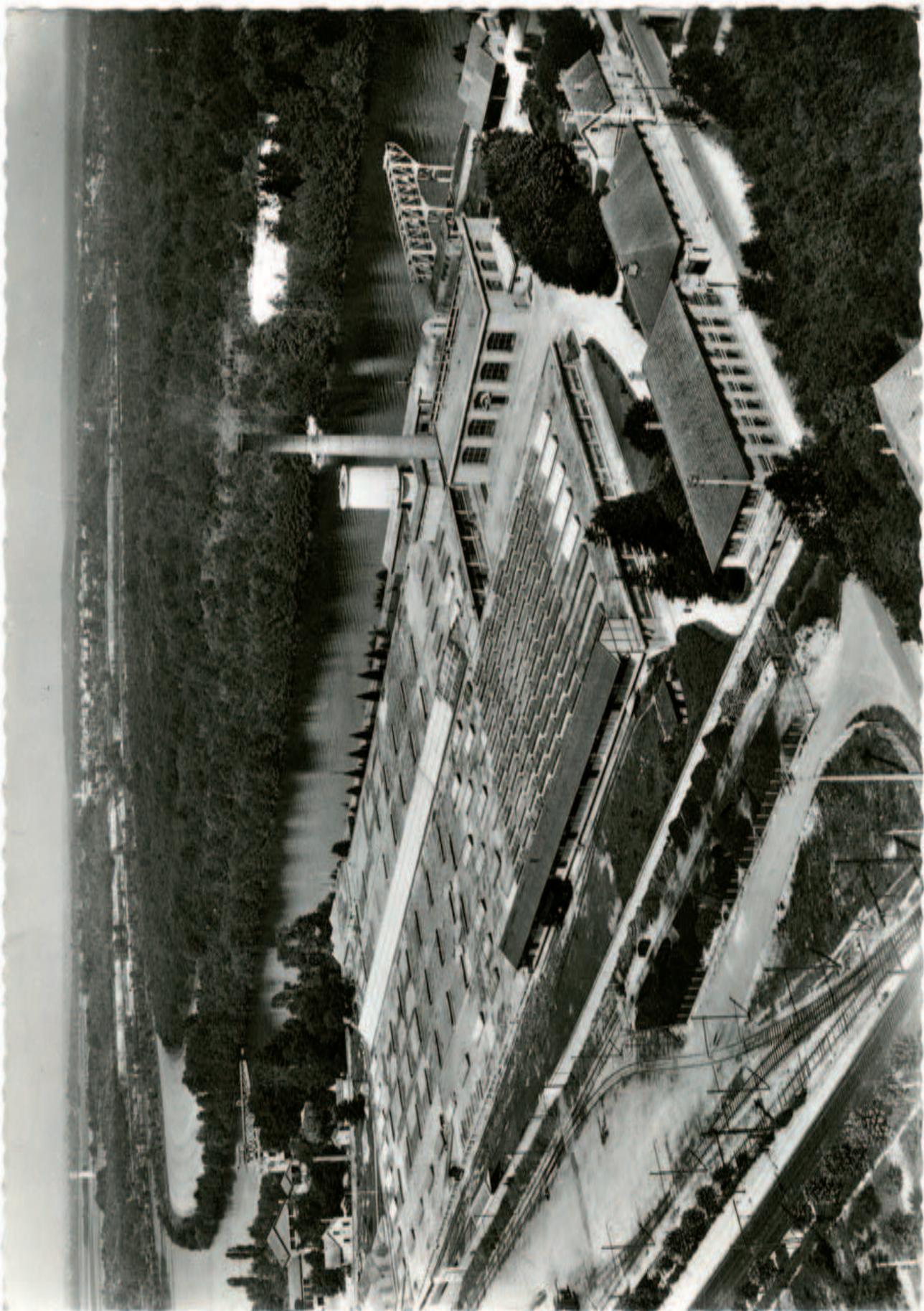


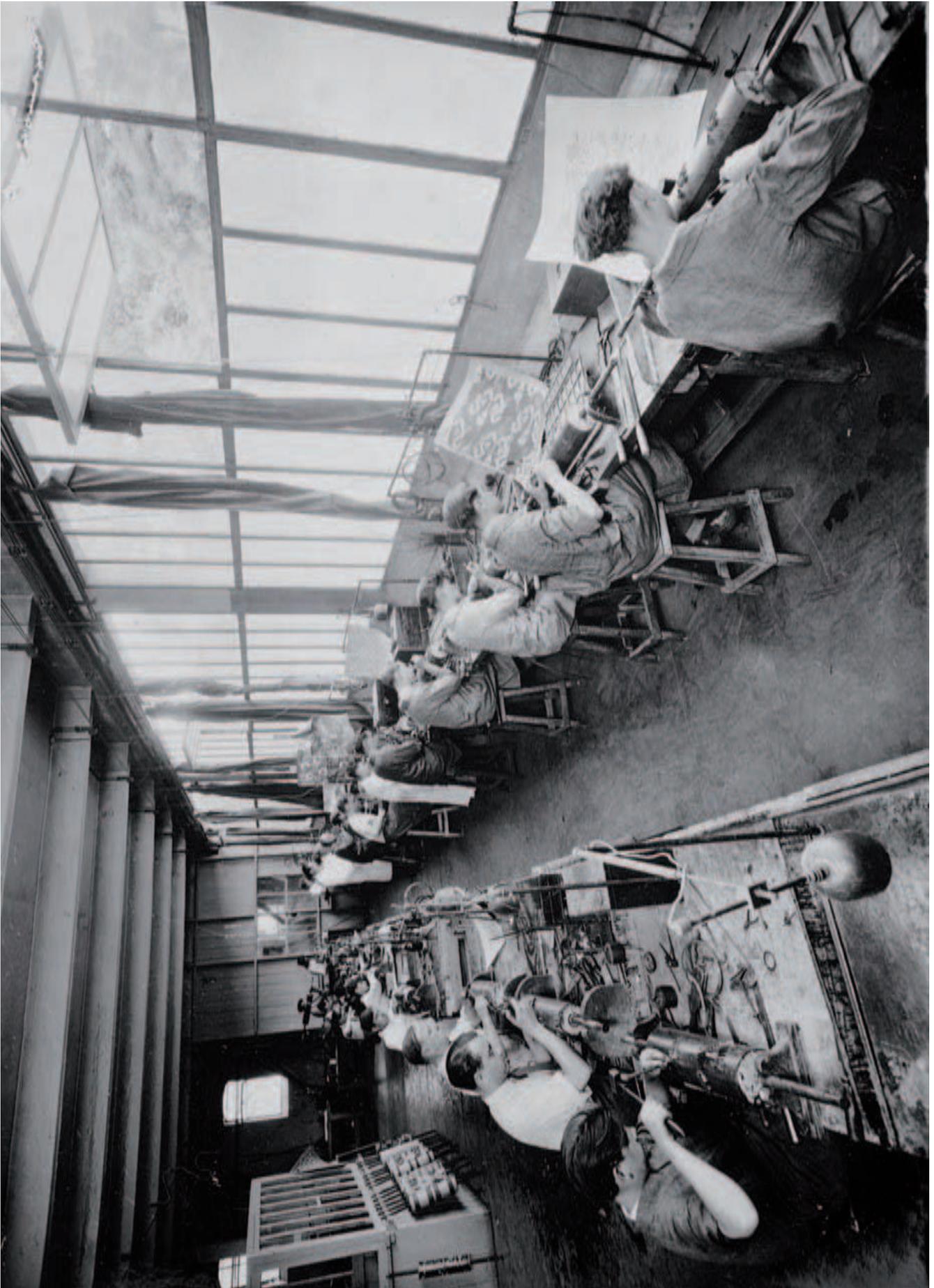
5 CHAMPAGNE-SUR-SEINE. — Vue générale de l'Usine Schneider et Cie. — LL.

2 Fi 19626



2 Fi 19626







Usine Schneider (Champagne-sur-Seine)

Usine des papiers peints Leroy (Saint-Fargeau-Ponthierry) Paul Friesé (1851-1917)

Paul Friesé est un architecte né en 1851 à Strasbourg. À 20 ans, il entre à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris dans l'atelier d'Ernest Coquart. Pour subvenir à ses besoins durant ses études, il devient sous-inspecteur des Bâtiments civils au Louvre et aux Tuileries en 1872-1874, puis sous-inspecteur des travaux de la Chambre des députés de 1877 à 1880. En 1883, il est nommé inspecteur des travaux sur le chantier de la reconstruction de l'École Centrale des Arts et Manufactures auprès de l'architecte Jules Denfer (1838-1914), professeur dans cette même école. Ils reprennent ensemble le projet inachevé de l'architecte René Demimuid (1835-1881), décédé subitement quelques mois auparavant. Le bâtiment est construit en 20 mois seulement et les deux architectes sont décorés, Friesé étant nommé Officier d'Académie le 4 novembre 1884.

Suite à ce succès, Denfer et Friesé s'associent. Denfer s'est entouré d'une importante clientèle d'industriels qui les amène à réaliser de vastes projets dans les années 1880 comme le moulin et la halle aux farines des Grands Moulins de Corbeil, l'agrandissement de la Cristallerie de Sèvres, ou encore l'une des premières centrales électriques architecturées, qu'ils élaborent place Clichy à Paris en 1890-1891 et qui est le dernier projet de l'agence Denfer & Friesé.

Auguste Lalance, un riche industriel alsacien, choisit Friesé comme architecte de plusieurs projets d'équipements électriques de 1898 à 1904 : usine de production du secteur de Clichy, du quai de Jemmapes (Paris 10^e), d'Armentières, d'Asnières, de Bourges et de Poitiers, usine génératrice pour le métropolitain. Cette association va permettre à Friesé de s'introduire dans la grande bourgeoisie industrielle européenne prête à investir dans le nouveau secteur de pointe, l'industrie électrique (Empain, Schneider...). Paul Friesé signe les projets de la Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé en 1895, les usines de traction électrique de Bourges, Armentières et Poitiers pour l'Omnium Lyonnais en 1899, de nouveaux silos à blé pour les moulins de Corbeil en 1892, et des distilleries d'alcool à Ris-Orangis et Maisons-Alfort (1891-1910) pour un industriel autrichien, Max Spinger, créateur de la levure boulangère. Il construit aussi des pavillons pour l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, des commerces, immeubles de rapport, des villas.

Il décède le 21 avril 1917 sur le front de la Première Guerre mondiale à Vendresse.

À partir de 1908, Paul Friesé travaille particulièrement pour la Compagnie parisienne de distribution d'électricité, qui s'engage dans la construction d'une vingtaine de sous-stations électriques, nécessaires notamment pour l'alimentation en électricité du métropolitain parisien. La Compagnie parisienne de distribution d'électricité (CPDE) et la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris (CMP), appartenant toutes deux au groupe Empain-Schneider, font appel à Paul Friesé. Le groupe le sollicite aussi pour la construction des usines Schneider, notamment à Champagne-sur-Seine en 1901. En effet, la compagnie Schneider a décidé d'y implanter des ateliers de construction mécanique.



II - L'architecture industrielle

Le site de Champagne est idéalement situé, non loin de la capitale, entre la Seine et la ligne de chemin de fer du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), tandis que la jonction avec le Loing permet une liaison directe avec Le Creusot où se trouve le siège de l'entreprise. Le contexte social du site du Creusot a joué un rôle important dans l'implantation de l'usine en Seine-et-Marne. Des grèves très dures se sont en effet déroulées au Creusot à la fin des années 1890, entraînant des licenciements et une restructuration de l'usine. Les électriciens, principaux initiateurs de ces grèves, mais aussi main-d'œuvre indispensable, sont éloignés du siège et placés à Champagne-sur-Seine. 256 familles sont ainsi envoyées sur le nouveau site, faisant passer la commune de 600 habitants en 1903 à 2 000 habitants en 1911. En 1926, l'usine emploie 1 500 personnes, auxquelles viennent s'adjoindre des ouvriers russes après la Première Guerre mondiale. Les bâtiments industriels sont au centre d'un véritable domaine clos, où s'ordonnent les logements des directeurs et des employés. Dans le hall central de montage des dynamos sont réalisées les commutatrices de 1 500 kilowatts à 600 watts, nécessaires au fonctionnement du métropolitain parisien. L'usine présente une architecture industrielle traditionnelle sous la forme de grandes halles vitrées pour avoir de la luminosité dans les ateliers.

Paul Friesé travaille aussi pour une autre famille d'industriels implantée en Seine-et-Marne, les Leroy, fabricants de papier peint. Avant guerre, l'agence, qu'il dirige seul depuis que Denfer l'a lui a cédée en 1891, est toujours aussi active et exploite désormais les qualités constructives du béton armé dans ses ouvrages industriels.

Au printemps 1912, Charles et Maurice Leroy achètent à la Société anonyme des anciens établissements Thomas une parcelle de terrain située à Ponthierry, occupée par une ancienne sucrerie, ses annexes et une zone boisée. Ils demandent à Paul Friesé de concevoir une usine rationnelle adaptée aux équipements de l'ensemble des étapes de l'impression de papier peint ainsi que des opérations périphériques (création de motifs, fabrication des couleurs, de la colle...). L'architecte travaille avec la famille Leroy depuis près de 25 ans et connaît parfaitement les contraintes de la production de papier peint. La nouvelle usine doit être moderne, fonctionnelle et surtout autonome en énergie et en eau.

Friesé conçoit une usine divisée en trois grandes parties sur un domaine de 30 hectares. La centrale est installée côté Seine, les ateliers sont déployés sur un seul niveau en "L" autour de la centrale, la partie stockage est placée le long de la voie ferrée et les bureaux près de l'entrée principale de l'usine. Ses bâtiments répondent aux exigences recherchées dans l'architecture industrielle moderne inspirée des modèles américains : absence d'étage, toits terrasses, béton armé. La façade est en pierre meulière et en brique. Les pierres viennent probablement des carrières d'Orgenoy et la brique, qui joue un rôle dans le décor et l'animation des façades, provient de la tuilerie Radot, des Tarterêts, près de Corbeil. La centrale et les ateliers sont couverts de toits-terrasses en ciment volcanique pour assurer l'étanchéité. Les verrières apportent de l'aération et un éclairage zénithal. Les ateliers sont conçus en « L » sur une surface de 28 000 m² entrecoupée de poteaux-poutres délimitant les espaces de fabrication et de stockage.

Le déménagement de l'usine fait cependant craindre la perte du personnel expérimenté. Pour y remédier, dès l'installation de l'usine des logements sont proposés au personnel.



II - L'architecture industrielle

Les habitations sont liées au contrat de travail : si le contrat prend fin, le logement doit être libéré. Le loyer est modique mais en contrepartie la famille doit mettre à disposition de l'usine Leroy la totalité de la main-d'œuvre de la maison.

Ce type de contrat, maintenu jusqu'en 1960, a permis la féminisation de la main-d'œuvre et l'apparition de dynasties ouvrières. Pour la construction de cette cité ouvrière, Friesé dessine des plans d'habitations individuelles de 64 m² avec un jardin de 30 m². Elles sont construites de manière traditionnelle en pierres meulières et en briques.

En 1919, les différentes étapes de la fabrication du papier peint sont en place dans l'usine de Saint-Fargeau-Ponthierry et la manufacture continue ensuite à améliorer ses produits au fil des ans (résistance à la lumière, papier lavable, etc.). En 1933, les ingénieurs de Leroy mettent au point la technique d'impression par héliogravure qui permet par superposition des cylindres de reproduire des dessins précis dans une grande variété de couleurs. Mais la première collection Hélio-Leroy sortie en 1934 est un échec.

Entre les deux guerres, la société connaît son âge d'or. Elle produit alors jusqu'à 100 000 rouleaux par jours et atteint un effectif de 350 ouvriers. Les papiers peints Leroy dominent alors le marché français. Pendant la Seconde guerre mondiale, la moitié de l'usine est réquisitionnée pour la fabrication de moteurs d'avions et elle est bombardée par l'armée américaine le 1^{er} août 1944, ce qui détruit une grande partie des ateliers et quelques maisons ouvrières.

En 1948, François Leroy relance la production. De nombreux ouvriers quittent l'entreprise et d'autres arrivent, attirés par le logement. Portée par la vague de reconstructions, l'usine retrouve son effectif de 400 employés et sa capacité de production d'avant-guerre. Une nouvelle usine est ouverte à Watreloos (Nord) et porte l'effectif de l'entreprise à 960 employés. Les années 1970-1980 marquent le déclin de la Société Leroy : inadaptation au goût du jour, développement tardif du vinyle. En 1972, l'usine est victime d'un violent incendie et en 1974, elle subit la crise économique qui entraîne des mesures de chômage partiel ; 130 ouvriers sont licenciés et le déficit se creuse. François Leroy quitte la direction de l'entreprise en 1980. L'usine est reprise brièvement par une société suédoise, ECO TAPETER. Elle ferme définitivement ses portes en 1982 et doit licencier alors 600 ouvriers.

La fermeture de l'usine intervient dans un contexte général de désindustrialisation avec les questions de patrimoine industriel. Les catalogues Leroy, quelques objets et documents sont recueillis par le musée des Arts décoratifs, l'organisme de préfiguration de la Cité des Sciences et de l'Industrie récupère plusieurs machines et cylindres. En 1983, une instance de classement est déposée et c'est après une longue négociation qu'elle est classée le 22 avril 1986 à l'exception des façades et des toitures (machine et bâtiment de la centrale). La centrale est en totalité inscrite en novembre 2006. Elle fait actuellement l'objet d'un projet de reconversion en centre culturel municipal.



**Usine de la Compagnie nationale des radiateurs
(Dammarie-lès-Lys)
Eugène Freyssinet (1879-1962)**

**DOCUMENT 12 : USINE DE LA COMPAGNIE NATIONALE
DES RADIATEURS, TOITURE**

Photographie, 1930

Support

**DOCUMENT 13 : USINE DE LA COMPAGNIE NATIONALE
DES RADIATEURS, VUE INTÉRIEURE**

Photographie, 1930

Papier

L'ARCHITECTE. 1890

PL. 10



ENTREPRISES LUMOGGIN

Cl. L'architecte

USINE DE LA C^o NATIONALE DES RADIATEURS. A DAMMARIÉ-LES-LYS (S.-&-M.)
TOITURES



L'ARCHITECTE 1930

PL 15



ENTREPRISES LIMOUSIN

Cl. Charrière

USINE DE LA C^o NATIONALE DES RADIATEURS. A DAMMARIE-LES-LYS (S.-&-M.)
VUE INTÉRIEURE



Usine de la Compagnie nationale des radiateurs (Dammarie-lès-Lys) Eugène Freyssinet (1879-1962)

Eugène Freyssinet (1879-1962) est un ingénieur formé à l'École Polytechnique (1899) et à l'École nationale des ponts et chaussées. Il est nommé ingénieur des ponts et chaussées à Moulins, avec mission de préparer les dossiers des ponts à construire pour les communes et le Département de l'Allier. Il s'implique totalement dans la réalisation de ces ouvrages.

« Si Eugène Freyssinet avait été musicien, il eut été compositeur, luthier, instrumentiste et chef d'orchestre. »

Jean Montagnon (collaborateur d'Eugène Freyssinet),
dans *Eugène Freyssinet, une révolution dans l'art de construire*.

Il s'affranchit des traditionnelles constructions en maçonnerie et métal pour des ouvrages moins onéreux en béton. Il imagine des formes plus solides (arcs et voûtes), qui évitent les fissures dangereuses. Après la Première guerre mondiale, Eugène Freyssinet reste fidèle à son idée de remplacer le métal par le béton, renforcée par la pénurie d'acier que connaît alors la France. Cette période lui permet aussi de diversifier ses constructions en béton et béton armé : ateliers, usines, hangars, navires, gares, ponts... (Reims, Villeneuve-sur-Lot, Orly...)

Entrepreneur et inventif, Eugène Freyssinet multiplie les innovations techniques. En 1907, il obtient un prix de l'Académie des sciences pour la technique du décintrement par poussées horizontales des arcs en béton employée pour la première fois pour la construction du pont de Prairéal (1907, Allier). Le décintrement est une opération délicate qui consiste à enlever le cintre qui supporte le coffrage de béton durci. Eugène Freyssinet a l'idée de provoquer, par des poussées horizontales, la cambrure de l'arc durci pour le décoller et le soulever de son cintre. Cette technique empêche le tassement pouvant entraîner l'effondrement de l'arc lors du décintrement.

En 1913, il invente les voûtes à nervures par-dessus et en 1916 les cintres glissants (échafaudage en arc de cercle mobile servant à construire la voûte) pour simplifier l'exécution des ouvrages. Dans les années 1920, il participe à la construction du pont Albert-Loupe à Plougastel (1925-1930, Finistère) où il découvre les principes de la déformation différée du béton et utilise un cintre en bois réutilisable : le cintre est déplacé par flottaison ce qui permet la réalisation successive des trois arcs du pont. Chacun de ces arcs a une portée de 186 m, ce qui constitue alors le record du monde.

Le 2 octobre 1928, il dépose un brevet où il décrit un procédé de mise en précontrainte par prétension et fils adhérents qui permet d'assurer la permanence dans le temps de la compression du béton et d'empêcher les fissures. Contrairement à une poutre en béton armé, une poutre en béton précontraint possède un câble bloqué aux extrémités par des vérins provoquant une légère cambrure par la tension du câble. Plus la charge augmente, plus la cambrure diminue, mais la poutre ne sera jamais incurvée.



II - L'architecture industrielle

Avec l'invention de la précontrainte, il répond à un problème posé depuis l'Antiquité : comment pallier la faible résistance à la flexion d'une poutre et éviter les fissures ? La société STUP (Société pour l'Utilisation de la Précontrainte), filiale de Campenon Bernard est créée en 1943 par Edmé Campenon afin de mettre en œuvre les brevets d'Eugène Freyssinet. Aujourd'hui le Groupe Freyssinet possède 75 filiales, et est présent dans près de 60 pays.

Construite entre 1926 et 1928, afin de remplacer l'ancien bâtiment de la fonderie qui devenait obsolète, l'usine de la Compagnie nationale des radiateurs située à Dammarie-lès-Lys, devenue Ideal Standard en 1949, est représentative du travail d'Eugène Freyssinet. L'usine est implantée sur le site du Clos-Saint-Louis, utilisé dès la fin du XIX^e siècle comme une zone d'activités industrielles grâce à sa position favorable à proximité de la voie ferrée et de la Seine. La Compagnie nationale des radiateurs est la deuxième industrie à s'implanter sur le site après Everitube (1913) et l'usine d'Eugène Freyssinet est le premier bâtiment construit de manière pérenne sur la friche.

Elle est composée de cinq longues nefs couvertes par des voûtes dont le mince voile de béton armé forme des sheds, c'est-à-dire une toiture en dents de scie présentant un versant vitré sur sa longueur. Ce type de toiture couvre en général les ateliers industriels de textile. Avec l'augmentation du poids des métiers à tisser et des vibrations, les industriels sont obligés d'établir les ateliers en rez-de-chaussée, puis de construire des bâtiments de plain-pied. Le shed est alors une solution pour couvrir ces nouveaux espaces et avoir suffisamment de lumière car l'éclairage zénithal est indispensable dans les ateliers de tissage. Pour l'usine de la Compagnie nationale des radiateurs, les sheds sont ovoïdes et abritent les ateliers de fonderie.

Malgré l'utilisation du béton, la construction dans son ensemble est d'une grande légèreté et d'une dimension esthétique forte. Elle offre une opposition entre la matière brute et le contre-jour. Le bâtiment à l'intérieur est libre de tout appui structurel afin de laisser une place importante aux machines et couvre une surface de 30 000 m². Il a été construit en seulement douze mois grâce à l'utilisation d'un même principe constructif se répétant dans tout le bâtiment (halle constituée de voûtes conoïdes en béton armé). L'usine emploie environ 1 200 personnes. Elle a fermé ses portes en 1975 avec un avenir incertain pour le bâtiment, dont il ne reste plus qu'une seule des cinq halles aujourd'hui.



De la Seine-et-Marne rurale à la Seine-et-Marne industrielle

DOCUMENT 14 : AFFICHE DES MOULINS DE VERNEUIL

Sans date

Papier imprimé

DOCUMENT 15 : LETTRE À EN-TÊTE DE LA SOCIÉTÉ BAUDELLOT AVEC VUE DE L'USINE

1918

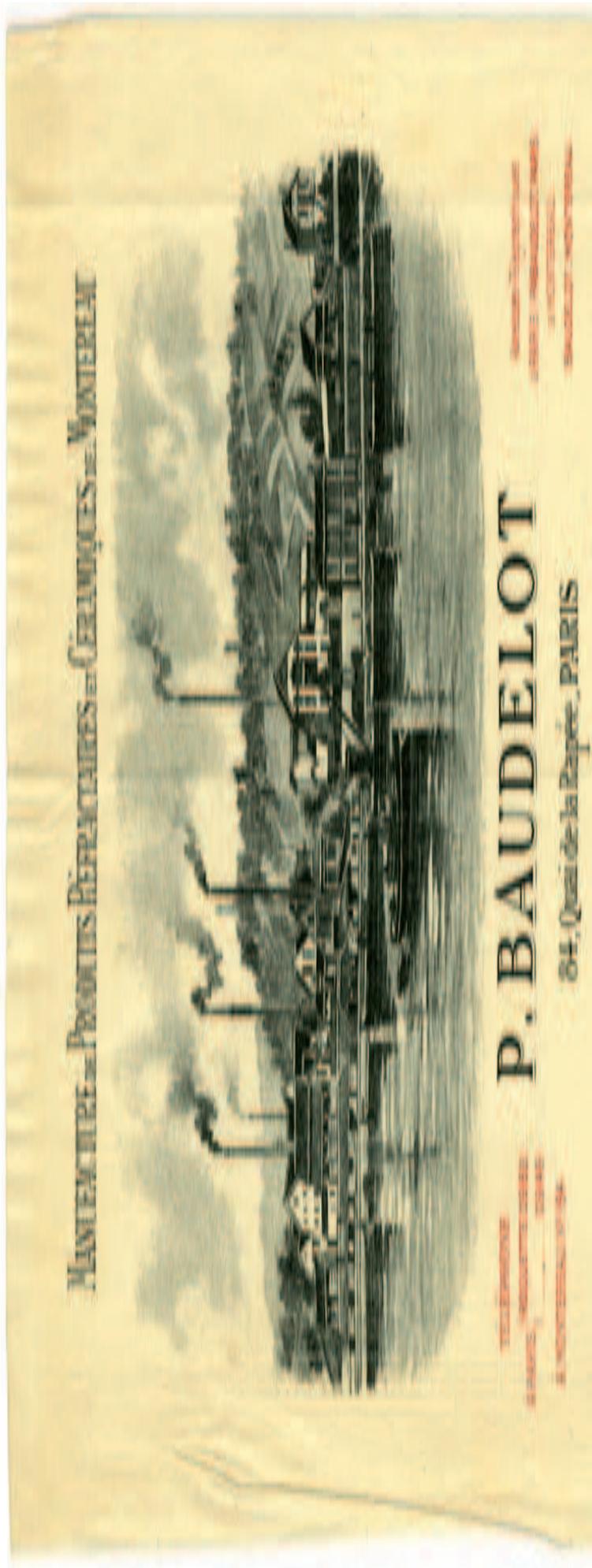
Papier manuscrit et en-tête imprimé

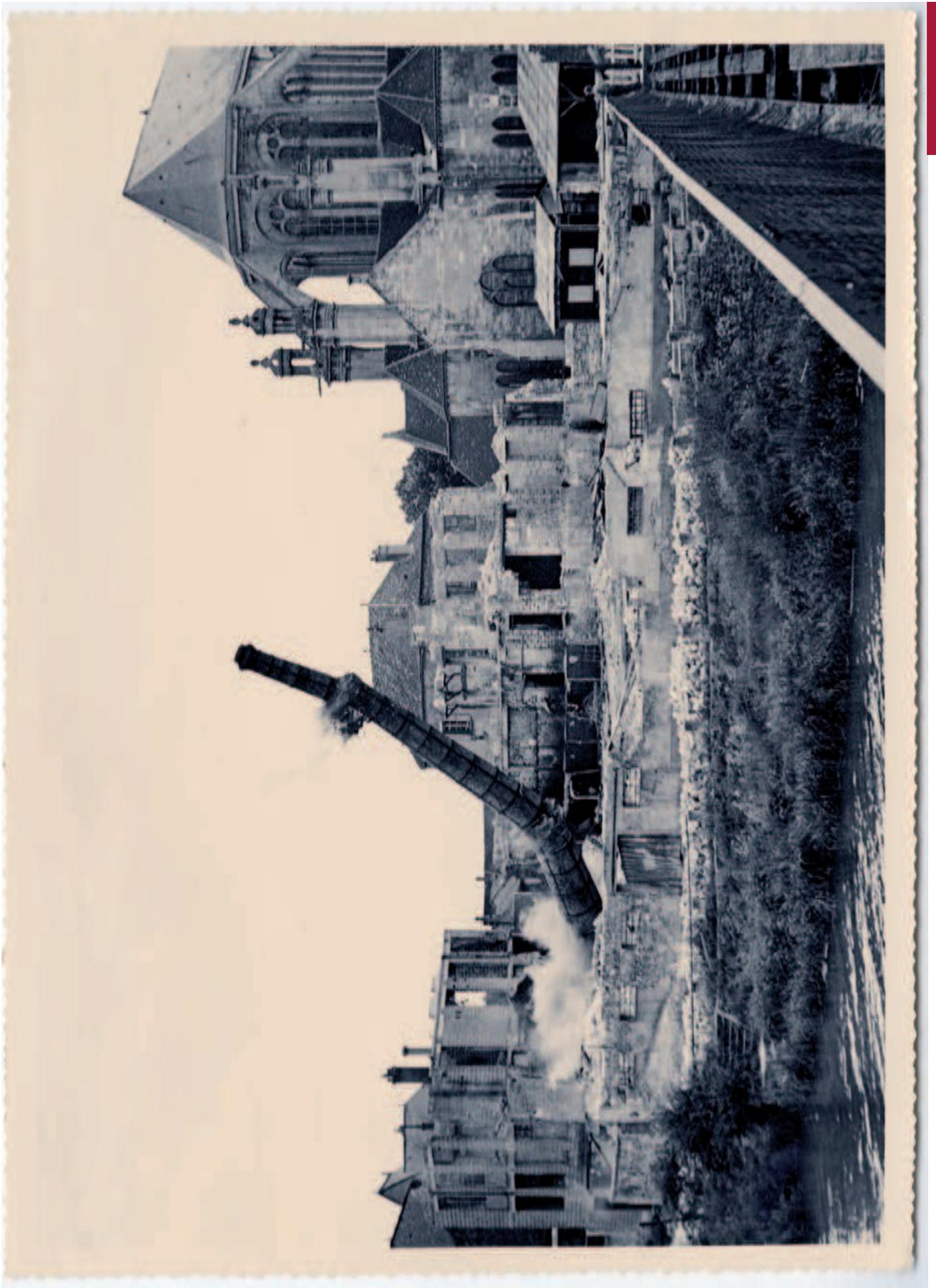
DOCUMENT 16 : DESTRUCTION DE LA TANNERIE DE MONTEREAU

Carte postale, 1957

Papier cartonné imprimé









De la Seine-et-Marne rurale à la Seine-et-Marne industrielle

De la fin du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle, la production industrielle se développe d'une manière nouvelle, provoquant une véritable révolution industrielle qui bouleverse l'économie, la politique, la société et l'environnement de la France. La Seine-et-Marne, département agricole, s'avère propice à l'industrialisation et les villages prennent de l'importance avec l'arrivée d'une main-d'œuvre nombreuse. Le département présente des paysages marqués par les nouveaux bâtiments industriels aussi bien à la campagne que près des agglomérations.

Au cours du XIX^e siècle, la population européenne a connu une forte croissance, passant de 266 millions d'habitants en 1850 à 460 millions en 1914 grâce notamment aux progrès de la médecine et de l'hygiène de vie. Les paysans, trop nombreux pour les terres disponibles, sont partis vers les villes pour trouver un emploi et une vie meilleure. La croissance démographique et cet exode rural ont entraîné une augmentation de la taille des villes. De nouveaux quartiers sont construits, les bourgs se développent et des usines s'installent en périphérie sur de vastes terrains, à proximité des réservoirs possibles de main-d'œuvre. En parallèle, des logements à bas prix sont construits, parfois à l'initiative des entreprises, pour accueillir la population ouvrière qui donne naissance aux banlieues. Ces quartiers sont souvent insalubres et manquent d'équipements. Les progrès techniques changent aussi les villes : les immeubles remplacent les maisons, on élargit les rues et on développe les transports en commun (omnibus, tramway, métropolitain). Les grandes villes sont modernisées avec la création de réseaux de canalisations (eau potable, gaz, égouts) et par l'éclairage des rues (lampadaires à gaz).

L'arrivée du chemin de fer marque le paysage à partir de la fin du XIX^e siècle. Le train illustre les transformations que connaît la société à cette époque. En Seine-et-Marne, comme ailleurs, l'arrivée du chemin de fer a conditionné l'implantation d'entreprises, réduisant les délais de transport et les coûts.

Les documents 14 et 15, présentent ce changement de paysage. L'affiche des Moulins de Verneuil montre l'implantation de site industriel à proximité des campagnes, et l'industrialisation progressive du département. L'en-tête de la lettre de l'usine Baudelot, est illustré d'une usine comme il pouvait en exister dans les campagnes au moment de l'industrialisation avec les grandes cheminées fumantes signes de progrès.

À partir du milieu du XX^e siècle, le paysage se transforme de nouveau avec la destruction de nombreux bâtiments : les cheminées, les silos disparaissent. Dans le même temps naît une conscience de l'importance de ce patrimoine, témoin important de notre histoire. L'Inventaire général a mis en œuvre, depuis 1986, un programme de repérage national du patrimoine industriel qui recense et étudie tous les lieux de production, qu'ils soient en activité ou non. Cependant comme l'illustre le document 16, la destruction de la tannerie de Montereau, de nombreux sites industriels en Seine-et-Marne sont détruits après l'arrêt de leurs activités. Certains échappent à la destruction en étant réhabilités en espaces culturels, lieux de mémoire (Usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry), en lieux d'exposition et de création contemporaine (Galleria Continua-le Moulin à Boissy-le-Châtel) ou espaces de loisirs (La Cartonnerie à Dammarie-lès-Lys).



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Organiser et financer la manifestation

**DOCUMENT 17 : RELEVÉ DES DÉPENSES
POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DRESSÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-ET-MARNE, 10 AOÛT 1867**

Fonds du cabinet du préfet

Papier manuscrit et tamponné

Exposition universelle.

Comité départemental.

Relevé des dépenses faites et à faire pour
l'exposition universelle de Seine-et-Marne.



- Installation.

Construction du bâtiment principal sans la fourniture des tuiles.	5744.55
Fourniture des tuiles, à moitié prix, par M. Blot.	300. "
Construction d'un kiosque et d'un hangar supplémentaire, établissement des stalls, des mangeoires, des tables &c.	1241.59
Serrurerie, anneaux, liens en fer, serrures &c.	366.50
Rateliers pour les moutons et pour les chevreaux.	107.25
Claufrons pour les tables.	54. "
Fourniture de terre végétale pour le jardin.	376.64
Fourniture de rideaux en treillis d'interpis en soie végétale.	90.54
Installation du système d'alimentation, fourniture d'une lampe à alcool.	160. "
Transports des charpentiers et de divers objets.	95. "
Fourniture de rideaux.	54.90
Envoi de deux ouvriers à Paris pour la réception, l'installation et l'arrangement définitif des produits.	152.40
Fourniture de paille pour la couverture du pavillon circulaire.	15.50
Fourniture d'un drapeau.	14. "
Fer pour les mangeoires.	6.50
Acquisition de balais, balais &c.	11.75
Façon de la couverture en paille du pavillon circulaire.	41. "
Drapeaux.	15. "
Peinture et badigeonnage (dépense approchée).	20. "
Salaires pour préparation du sol, fourniture de table (dépense approchée).	250. "
Total des frais d'installation.	9874.92
Surveillance, garde et frais divers.	
Garde, entretien et nourriture des animaux pendant 7 mois à 80 ^f .	560. "
à reporter.	560. "

	Revenu	560 ^{fr.} ..
Surveillance générale, ouverture des portes 88.	7 mois à 50 ^{fr.}	380 ^{fr.} ..
Abonnements aux eaux	7 mois à 12 ^{fr.}	84 ^{fr.} ..
Menus frais divers, impressions		200 ^{fr.} ..
		1194 ^{fr.} ..
Publication du rapport du Comité Départemental sur l'exposition		800 ^{fr.} ..

Récapitulation.

Frais de construction et d'installation		9 372 ^{fr.} 92
Surveillance et frais divers		1 194 ^{fr.}
Publication du rapport		800 ^{fr.}
Somme à valoir pour dépenses imprévues, frais de démolition &c.		1 151 ^{fr.} 08
Total général		13,000^{fr.}..
sur quoi il a été crédité, sur 1866	2,183 ^{fr.} 65	} 9 183 ^{fr.} 65
sur 1867	7 000 ^{fr.} ..	
Reste à créditer pour solde		3 816 ^{fr.} 35

Dressé par le Président du Comité Départemental
Sousigné

Nantes le 10 Mars 1867

[Signature]



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Organiser et financer la manifestation

**DOCUMENT 18 : PLAN ET ÉLÉVATION DES CONSTRUCTIONS
PRÉSENTANT LES PRODUITS VIVANTS ACCOMPAGNANT LE RAPPORT
DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE
SUR LA PART PRISE PAR LE DÉPARTEMENT À L'EXPOSITION
UNIVERSELLE DE 1867, [1867]**

Fonds du cabinet du préfet

Papier imprimé et manuscrit



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Organiser et financer la manifestation

L'organisation d'« expositions industrielles » naît en France en 1798¹. Après les bouleversements de la Révolution, le Directoire organise à Paris une exposition publique des produits de l'industrie française pour inciter la production nationale à égaler le niveau de l'industrie britannique. En 1849, la 11^e édition de cette exposition est visitée par Henry Cole (1808-1882), inventeur et membre de la Société pour l'Avancement des Arts, des Manufactures et du Commerce britannique.

Avec le soutien de sa société, il parvient à convaincre l'opinion publique et le prince Albert d'Angleterre, époux de la Reine Victoria, d'ouvrir ce type de manifestation à plusieurs nations². Deux ans plus tard, en 1851, la première « Exposition universelle » se déroule à Londres. Suivent douze manifestations du même type, organisées successivement dans divers pays du monde, durant le XIX^e siècle³. En France, cinq expositions se déroulent à Paris de 1855 à 1900 et une à Metz en 1861.

Présentant toutes les créations artistiques et scientifiques de chaque état participant, les Expositions universelles deviennent surtout des vitrines de la révolution industrielle. Ces rassemblements constituent une opportunité de se faire connaître par le public et d'acquérir une certaine reconnaissance par l'attribution de récompenses par les jurys du concours de chaque exposition. En conséquence, les entreprises, les autorités des diverses régions de France et pays du monde s'impliquent fortement sur le plan financier.

DOCUMENT 17 - RELEVÉ DES DÉPENSES FAITES ET À FAIRE POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DRESSÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE, 10 AOÛT 1867, FONDS DU CABINET DU PRÉFET, COTE M 7882

Après la clôture de l'Exposition universelle de Londres de 1862, Napoléon III convoque une nouvelle « *Exposition universelle des produits agricoles et industriels* » à Paris, qui se déroule du 1^{er} avril au 3 novembre 1867. Comme pour l'organisation de l'Exposition universelle de Paris de 1855⁴, une Commission impériale est mise en place, dès février 1865, pour diriger et surveiller l'organisation de l'Exposition. Les produits présentés sont classés en dix groupes et quatre-vingt quinze classes pour faciliter leur repérage⁵.

¹ Sur le modèle des expositions des produits de l'industrie et du commerce qui se déroulent en Grande-Bretagne depuis 1750. Cf. Pascal Ory, « Expositions universelles, la fête aux progrès », dans *Le Monde magazine*, n°33, 30 avril 2010, p. 49.

² Cf. Adolphe Demy, *Essai historique sur les Expositions universelles de Paris*, Paris, 1907, p. 35-36.

³ Les Expositions universelles du XIX^e siècle se déroulent à Londres (1851 et 1862), à Paris (1855, 1867, 1878, 1889), à Metz (1861), à Vienne (1873), à Philadelphie (1876), à Melbourne (1880), à Barcelone (1888) à Chicago (1893), et à Bruxelles (1897).

⁴ Cf. Christiane Demeuelanere-Drouyere, *Exposition universelle de 1855 à Paris, répertoire méthodique (sous-série F/12)*, Paris, 2009, p. 2-3.

⁵ Cf. le règlement général de l'exposition, approuvé par décret du 12 juillet 1865.



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Des comités « départementaux », dépendant des préfetures, sont créés pour la France, ainsi que des comités « étrangers » pour les autres pays, pour sélectionner et proposer à la Commission impériale les artistes, agriculteurs et manufacturiers dont le travail peut être présenté durant l'Exposition⁶.

Le relevé des dépenses présenté ici est l'un des documents produits par le Comité départemental de Seine-et-Marne lors de l'organisation de l'Exposition. On peut y lire la nature et le montant des dépenses. Elles concernent la construction, l'installation, la surveillance et la démolition des bâtiments d'Exposition : sont mentionnés des fournitures de matériaux (tuiles, serrures), de matériels pour les exposants (drapeaux, râteliers, paille, terre...), l'embauche et le transport du personnel (jardinier, garde, ouvrier) et également l'abonnement à l'alimentation en eau. Le montant total des dépenses s'élève à 13 000 francs, dont 800 francs sont prévus pour permettre la publication du rapport du Comité départemental sur l'Exposition. À la fin des années 1860, cette somme représente l'équivalent de 36 fois le salaire annuel d'un ouvrier⁷. Ce document témoigne ainsi du soutien financier important de l'État, par l'intermédiaire de la préfeture, qui prend en charge les dépenses citées, pour la participation du département de Seine-et-Marne.

**DOCUMENT 18 - PLAN ET ÉLÉVATION DES CONSTRUCTIONS PRÉSENTANT LES
PRODUITS VIVANTS ACCOMPAGNANT LE RAPPORT DU PRÉSIDENT
DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE SUR LA PART PRISE
PAR LE DÉPARTEMENT À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, [1867],
FONDS DU CABINET DU PRÉFET, COTE M 7882**

Lors des premières Expositions universelles, chaque pays dispose d'un espace dans un pavillon central. En 1867, ce pavillon est installé sur le Champ-de-Mars de Paris. Cette année marque néanmoins un tournant architectural avec l'apparition des pavillons annexes, conçus dans la plupart des cas comme des exemples des différents styles architecturaux. En principe, ces pavillons sont utilisés pour les éléments ne pouvant être présentés dans le bâtiment central, faute de place.

Le décret impérial du 12 juillet 1865 fixe que les « *animaux et plantes à l'état vivant* » doivent être réunis dans le parc autour du Palais du Champ-de-Mars. Respectueux de ce décret, le Comité de Seine-et-Marne demande la concession d'un terrain dans le parc à la Commission impériale et fait construire un bâtiment annexe au pavillon central. Le document présenté ici est un plan avec une élévation de ce pavillon parmi un ensemble plus vaste de constructions. L'« *emplacement de l'exposition agricole de Seine-et-Marne* » est précisé par une note manuscrite sur la gauche du document. Placé près de l'avenue centrale conduisant au Palais du Champ-de-Mars, il mesure, d'après l'échelle, 22 m de long sur 23 m de large, soit 506 m².

⁶ Cf. Christiane Demeuelanere-Drouyere, *Exposition universelle de 1867 à Paris, documents iconographiques, répertoire méthodique (sous-série F/12)*, Paris, 2010, p. 3-4.

⁷ Vers 1869, un ouvrier masculin gagne entre 1 franc et 1,50 francs par jour. Les ouvriers travaillant environ 300 jours par an, ils gagnent entre 300 et 450 francs par an. Cf. Édouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, Tome I, Paris, 1948, p. 22.



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Au cours des travaux, la Commission impériale décide finalement le transfert de l'ensemble de l'exposition agricole dans l'île de Billancourt. Le Département de Seine-et-Marne maintient toutefois la création de son édifice à proximité du Champ-de-Mars et y présente ses productions agricoles au côté de quelques exposants de l'industrie n'ayant pu bénéficier d'un espace dans le pavillon central. Par cette démarche exceptionnelle, « *l'individualité du département ressortait beaucoup mieux qu'à Billancourt et on pouvait compter sur un bien plus grand nombre de visiteurs* »⁸. Ce plan, dont la datation est peu précise, n'est probablement pas le plan définitif de cette partie de l'Exposition universelle de 1867 : la distribution intérieure des constructions qu'il présente est entièrement dévolue à l'agriculture, ce qui n'était pas le cas au cours de l'Exposition. Néanmoins, il a l'intérêt de montrer l'organisation interne des Expositions conçus par la Commission Impériale. Cet agencement des exposants suit la classification des produits élaborée par l'ingénieur et conseiller d'État Frédéric Le Play (1806-1882), laissant à chaque pays son unité, mais regroupant parfois les produits similaires des différentes nations. Un soin important semble avoir été apporté au confort des visiteurs dans la conception des espaces de visites : les axes de circulation sont larges et réguliers et des « water-closets », en haut à droite du plan, sont prévus. Cet ensemble de constructions mesure 201 m de long et 65 m de large, soit 1,3 ha. Pourtant, il n'est qu'une annexe prévue au Palais du Champ-de-Mars, qui occupe 15,3 ha, la globalité des espaces d'expositions, parc, jardins et île de Billancourt inclus, représentant 68,7 ha⁹. L'analyse de ce document témoigne ainsi également du gigantisme propre aux Expositions universelles.

⁸ Cf. le rapport du président du Comité départemental sur la part prise par le département de Seine-et-Marne à l'Exposition universelle de 1867, AD 77, M 7882.

⁹ Cf. Brigitte Schroeder-Gudehus, Anne Rasmussen, *Les fastes du progrès : le guide des Expositions universelles 1851-1992*, Paris, 1992, p. 76.



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Démonstration pédagogique, démonstration commerciale

**DOCUMENT 19 : LETTRE D'ÉMILE-JUSTIN MENIER
ADRESSÉE AU PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
CONCERNANT LA VISITE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE
PAR DES OUVRIERS AGRICULTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE MEAUX,
12 SEPTEMBRE 1867**

Fonds du cabinet du préfet

Papier manuscrit, en-tête imprimé

**DOCUMENT 20 : LE TRIOMPHANT, RECONSTITUÉ
PAR LA MAISON MENIER
POUR L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE PARIS
PHOTOGRAPHIE DE J. HUCHON, 1900**

Fonds des documents isolés, autographes

Tirage photographique noir et blanc

MENIER

rue St-Croix-de-la-Bretonnerie, 37.

USINE HYDRAULIQUE
à Nollet-sur-Marne.

FABRIQUE A S^t-DENIS

Paris, le 12 Septembre 1867

Monsieur Le Préfet de Seine-et-Marne
Monsieur Le Préfet



J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 9 courant et viens vous
remercier toute ma reconnaissance de votre bienveillant accueil à la demande que
j'avais prise la liberté de vous adresser le cinq de ce mois pour favoriser la visite
de l'exposition universelle à un certain nombre d'ouvriers de l'arrondissement de
Meaux.

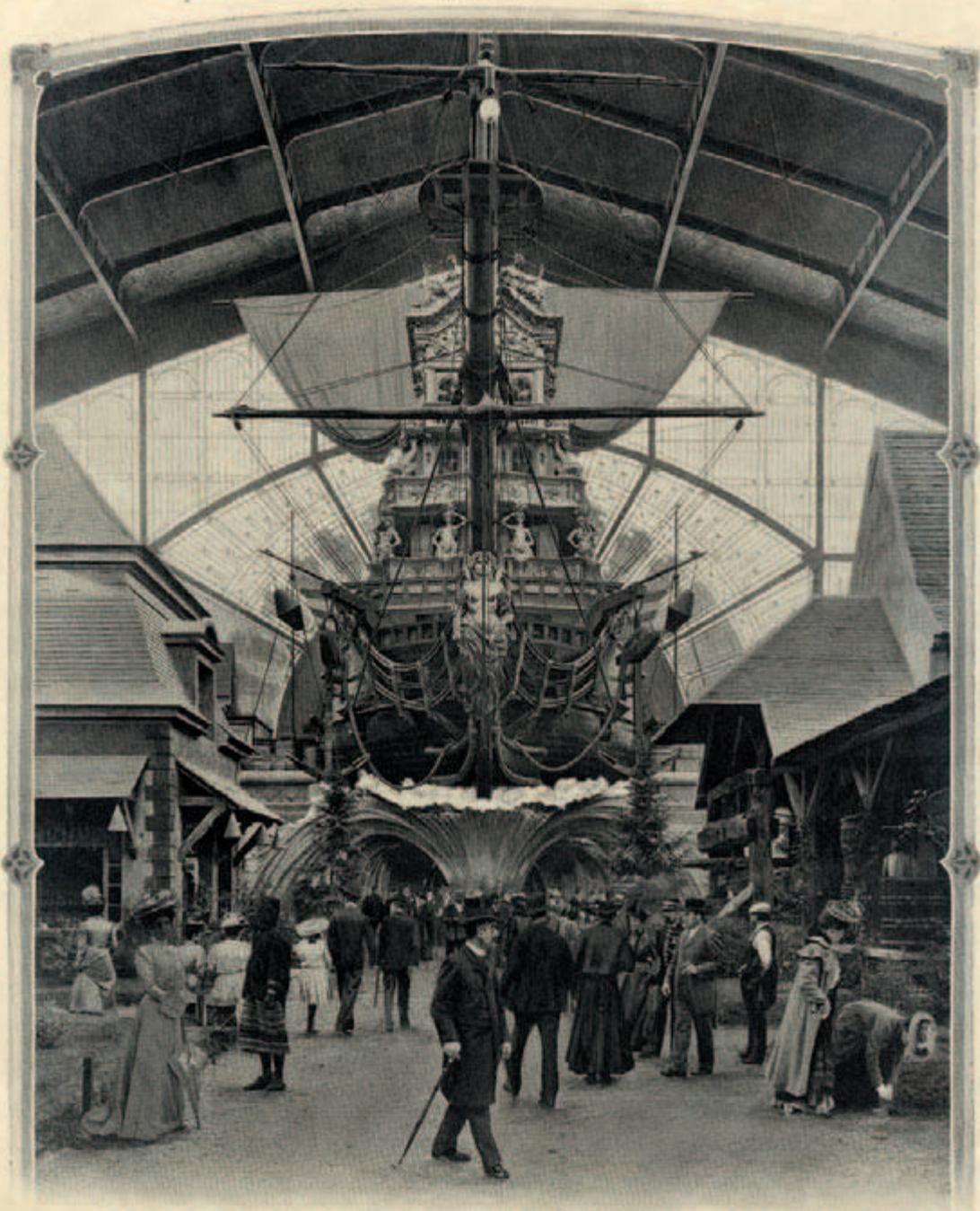
A cet effet, j'ai l'avantage de vous remettre sous ce pli la somme de
Deux mille francs, et suivant votre excellent conseil je vais donner avec
publicité immédiate à mon projet qui lui apportera peut être des imitateurs
pour en augmenter le bénéfice de la répartition à chaque commune.

Mais dans le cas où cette publicité serait stérile et pour remplir mon
intention première de faire jouir de ce bénéfice toutes les communes de l'arrondissement
de Meaux (excepté Noidant) j'aurai l'honneur, Monsieur Le Préfet, de tenir à votre
disposition et sur votre demande la somme nécessaire pour obtenir ce résultat
suivant les vœux que j'ai eu l'avantage de vous exposer dans ma demande précitée.

J'ai l'honneur et d'adresser une lettre dans le même sens à Monsieur
Le Sous-Préfet de Meaux, qui, j'ose l'espérer voudra bien vous conformer mes
intentions à ce sujet.

Veuillez agréer
Monsieur Le Préfet
l'assurance de mes sentiments les plus distingués

Ménier



LE TRIOMPHANT

L'Exposition rétrospective de l'Alimentation est dominée par un énorme navire coque et se dédîé par la maison Menier à la gloire du chocolat.
« Le Vaisseau du Roy, *Le Triomphant*, battant pavillon de l'amiral d'Estrees, revient à Brest avec l'escadre, le 10 octobre 1679, après avoir étalé le commerce français aux Antilles. Il apporte à Louis XIV le chocolat préparé avec le cacao provenant des premières plantations de la Martinique. »



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Démonstration pédagogique, démonstration commerciale

Par la dimension de leurs installations et le nombre de visiteurs et d'exposants de toutes nationalités¹, les Expositions universelles se distinguent des expositions antérieures, notamment celles de l'Académie de Peinture et de Sculpture, où les machines de l'Académie des Sciences sont les seules à être exposées². Les Expositions universelles se démarquent également des foires, où sont montrés les articles destinés à la vente directe : elles offrent au public de découvrir, entre autres, les modes de production des industries.

Pour les membres de la Commission impériale, les Expositions universelles constituent une conséquence, voire un aboutissement des théories des Encyclopédistes du XVIII^e siècle, tels que Diderot (1713-1784), qui ont associé les beaux-arts à la science et vulgarisé le savoir technique pour contribuer au progrès de la connaissance. En 1928, la Convention de Paris rappelle dans son article 1 que les Expositions ont « *un but principal d'enseignement pour le public, faisant l'inventaire des moyens dont dispose l'homme pour satisfaire les besoins d'une civilisation et faisant ressortir [...] les progrès réalisés ou les perspectives à venir* »³. Elles revêtent ainsi un caractère éducatif. Néanmoins, cet aspect se mêle à la finalité commerciale de l'événement et aux ambitions des nombreux exposants⁴.

DOCUMENT 19 - LETTRE D'ÉMILE-JUSTIN MENIER ADRESSÉE AU PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE CONCERNANT LA VISITE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE PAR DES OUVRIERS AGRICULTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE MEAUX, 12 SEPTEMBRE 1867, FONDS DU CABINET DU PRÉFET, COTE M 7882

Parmi les démarches éducatives organisées en parallèle de la présentation des machines et des produits, telles que les conférences, visites guidées et congrès⁵, la création de délégations ouvrières constitue le meilleur exemple de la volonté pédagogique des Expositions universelles. Elle est aussi un événement important dans l'histoire sociale française : pour la première fois, les ouvriers ont l'opportunité de s'exprimer sur des questions économiques et sociales.

¹ Les Expositions universelles du XIX^e siècle comptabilisent (en million de visiteurs) : 1 en 1880 (Melbourne), 2 en 1888 (Barcelone), 5 en 1855 (Paris), 6 en 1851 (Londres), en 1862 (Paris) et en 1897 (Bruxelles), 7 en 1873 (Vienne), 10 en 1876 (Philadelphie), entre 11 et 15 en 1867 (Paris), 16 en 1878 (Paris), 27 en 1893 (Chicago) et 32 en 1889 (Paris).

² Les machines de l'Académie des Sciences sont jointes à la présentation d'œuvres d'art à partir de l'exposition de l'Académie de Peinture et de Sculpture de 1699. Cf. Florence Pinot de Villechenon, *Les Expositions universelles*, 1992, p. 5.

³ La Convention de Paris est un accord signé à Paris le 22 novembre 1928 par 39 pays, destinée à servir de réglementation aux expositions internationales. Pour la citation : Cf. Florence Pinot de Villechenon, *Les Expositions universelles*, 1992, p. 21.

⁴ Cf. Florence Pinot de Villechenon, *Les Expositions universelles*, 1992, p. 73. Les exposants sont 13 000 en 1880 (Melbourne), en 1897 (Bruxelles) et 1888 (Barcelone), 14 000 en 1851 (Londres), 24 000 en 1855 (Paris), 27 000 en 1862 (Londres), 31 000 en 1876 (Philadelphie), 53 000 en 1873 (Vienne), 54 000 en 1867 et 1878 (Paris), 62 000 en 1889 (Paris) et 100 000 en 1893 (Chicago).

⁵ Des conférences ont lieu dès l'exposition de 1867 ; le premier congrès est organisé en 1878 et les visites guidées sont mises en place par l'École internationale des Expositions en 1900.



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Cette lettre, issue du fonds du cabinet du préfet, fait partie d'une correspondance suivie entre Émile-Justin Menier et le préfet de Seine-et-Marne, Alexis de Levezou de Vesins (1815-1876), débutée le 5 septembre 1867.

Depuis 1853, Émile-Justin Menier (1826-1881) dirige l'usine de fabrication de chocolat, développée à Noisiel par son père Jean-Antoine-Brutus. Soucieux des problèmes économiques et sociaux, il défend des idées progressistes en exerçant des mandats politiques et en 1867, il devient membre de la Commission impériale d'Encouragement. Cette commission, créée en février 1867 par le Ministre d'État et des Finances, vice-président de la Commission impériale, a pour objectif d'encourager les études ouvrières sur l'Exposition universelle « [...] *en élevant le niveau de l'instruction du travailleur de toute profession* »⁶. Pour cela, elle bénéficie de subventions de l'État et de l'argent collecté auprès de souscripteurs particuliers. L'idée d'encourager les ouvriers à visiter l'Exposition et à fournir des rapports en retour a été lancée lors de l'Exposition de Londres en 1862⁷. En 1867, les membres de la Commission impériale ont une vision « encyclopédiste » et éducative de l'Exposition et réitèrent cette initiative. Le prix d'entrée à l'ensemble des espaces de l'Exposition universelle de 1867, annexe de Billancourt incluse, est de 3,50 francs, soit plus de 2 jours de salaire pour un ouvrier⁸. Pour faciliter la visite des délégués, élus par les ouvriers d'une même profession et chargés des études et du rapport de leur spécialité, la Commission d'Encouragement délivre des billets d'entrée à l'Exposition universelle, fournit des indications sur les moyens de se loger et de se nourrir et assure, en cas de nécessité, des soins médicaux gratuits au cours de la manifestation.

Par sa lettre, Émile-Justin Menier remercie le préfet d'avoir accepté sa souscription de 2 000 francs. Cette somme pouvait représenter le financement de 160 à 870 billets aller-retour de 3^e classe en train vers Paris, suivant les lieux de départ des ouvriers, le tarif le moins cher étant celui au départ de Chelles (2,30 francs) et le plus onéreux au départ de Nanteuil (4,55 francs)⁹. En réalité, cette souscription contribue à financer le transport vers l'Exposition, l'entrée et les frais de nourriture de 100 ouvriers agricoles de l'arrondissement de Meaux pour qu'ils étudient les outils et machines agricoles, ainsi que les produits de l'industrie. Émile-Justin Menier annonce aussi qu'il encouragera les communes de l'arrondissement à suivre son exemple. Le résultat de ses encouragements et de ceux du préfet de Seine-et-Marne est mal connu, mais on peut noter qu'une réduction de 3 % des prix des billets de 3^e classe est accordée aux ouvriers par la Compagnie du Chemin de fer de l'Est et de celle du Nord¹⁰.

⁶ Cf. Lettre d'Émile-Justin Menier au préfet de Seine-et-Marne du 5 septembre 1867, AD 77, M 7882.

⁷ Cf. Édouard Vasseur, « Pourquoi organiser des Expositions universelles ? Le « succès » de l'Exposition universelle de 1867 », dans *Histoire, économie & société*, 4/2005 (24^e année), p. 573-594.

⁸ Cf. Brigitte Schroeder-Gudehus, Anne Rasmussen, *Les fastes du progrès : le guide des Expositions universelles 1851-1992, Paris, 1992*, p. 76. Voir ci-dessus le commentaire du relevé des dépenses faites et à faire pour l'Exposition universelle, p. 57.

⁹ Ces estimations sont établies d'après les tarifs ferroviaires de la 3^e classe connus de 1861 et de 1866. Toutefois, en 1866, le billet le plus onéreux était probablement le Paris-Provins, dont on ignore le montant exact en 1866, mais qui en 1861 coûte 6,20 francs, soit 12,40 francs l'aller-retour. Cf. René-Charles Plancke, *Le chemin de fer en Seine-et-Marne, de la vapeur au TGV, Le Mée-sur-Seine, 1991*, p. 53-68.

¹⁰ Cf. la lettre du sous-préfet de Meaux au préfet de Seine-et-Marne du 11 octobre 1867 et celle de l'ingénieur chef de l'exploitation de la Compagnie du Chemin de fer du Nord au préfet de Seine-et-Marne du 21 octobre 1867, AD 77, M 7882.



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Dans sa lettre, Émile-Justin Menier précise que la commune de Noisiel, où est implantée son usine, ne fait pas partie des bénéficiaires de sa souscription auprès de la Préfecture. Suivant ses préoccupations sociales et républicaines, il a déjà pris en charge les frais de visite pour chacun de ses ouvriers.

Cette lettre atteste de l'engagement social et du souci de la diffusion de l'information d'Émile-Justin Menier. En 1874, 7 ans après la souscription concernant l'Exposition universelle de 1867, il met en œuvre à plus grande échelle ses ambitions éducatives en lançant la construction d'un groupe scolaire dans la cité ouvrière de ses usines de Noisiel. Cet ensemble scolaire comprend salles de classes, salle polyvalente, salle d'accueil pour les enfants de 3 à 6 ans, salle de couture et de dessin, salles de récréation, préaux couverts, cours et jardin-école. Il crée également une bibliothèque qui, en 1889, compte 1200 ouvrages, pour l'instruction de ses ouvriers et de leurs enfants.

Transcription :

« Monsieur le préfet,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 9 courant et viens vous témoigner toute ma reconnaissance de votre bienveillant accueil à la demande que j'avais pris la liberté de vous adresser le cinq de ce mois pour favoriser la visite de l'Exposition universelle à un certain nombre d'ouvriers de l'arrondissement de Meaux.

À cet effet, j'ai l'avantage de vous remettre sous ce pli la somme de deux mille francs, et suivant votre excellent conseil je vais donner une publicité immédiate à mon projet qui lui apportera peut-être des imitateurs pour en augmenter le bénéfice de la répartition à chaque commune.

Mais dans le cas où cette publicité serait stérile et pour remplir mon intention première de faire jouir de ce bénéfice toutes les communes de l'arrondissement de Meaux (excepté Noisiel) j'aurai l'honneur, Monsieur le préfet, de tenir à votre disposition et sur votre demande la somme nécessaire pour obtenir ce résultat suivant les vues que j'ai eu l'avantage de vous exposer dans ma demande précitée.

J'ai l'honneur d'adresser une lettre dans le même sens à Monsieur le Sous-préfet de Meaux, qui j'ose l'espérer voudra bien vous confirmer mes intentions à ce sujet. »

**DOCUMENT 20 - LE TRIOMPHANT, RECONSTITUÉ PAR LA MAISON MENIER
POUR L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DE PARIS, PHOTOGRAPHIE DE J. HUCHON, 1900,
FONDS DES DOCUMENTS ISOLÉS, AUTOGRAPHES, COTE 150 J 220**

Les comités départementaux mis en place pour préparer l'Exposition réalisent le recrutement des exposants, dont les produits exposés sont soumis à des comités d'admission, des comités de groupe et des comités supérieurs.



III - Les Expositions universelles :

faire connaître son industrie au plus grand nombre

Les industries, qui représentent la majorité des exposants¹¹, sont tributaires des décisions du Ministère du Commerce et de l'État. Dès 1878, certains exposants, tels que Le Creusot, jugent cette supervision ministérielle inégale, favorisant certains exposants nationaux ou des concurrents étrangers, moins soumis notamment au contrôle des jurys. Ils décident alors de valoriser leurs productions au sein d'installations de grande envergure, voire de pavillons indépendants, financés par leur soin¹².

Lors de l'Exposition universelle de Paris de 1889, l'entreprise Menier s'individualise à son tour en exposant, au sein de la section de l'Alimentation, un bloc de 250 000 tablettes en forme d'Arc de Triomphe, soit 50 tonnes de chocolat, représentant la production d'une journée de l'usine. En 1900, elle se distingue à nouveau avec l'exposition d'une reconstitution grandeur nature de la proue du navire *Le Triomphant*, vaisseau-amiral, qui a transporté la première cargaison de cacao produit dans les Antilles françaises en 1679, au cours d'une mission de commerce.

Cette photographie donne à voir l'aménagement réalisé d'après les gravures et les modèles du XVII^e siècle. La reconstitution de la proue abrite une exposition, destinée au grand public, sur l'histoire de l'entreprise et les étapes de production du chocolat, organisées dans l'usine de Noisiel. Cette initiative suit l'état d'esprit de l'Exposition universelle de 1900, qualifiée de « rétrospective » par les organisateurs, qui souhaitent en faire une synthèse du XIX^e siècle passé.

Elle donne surtout une image puissante de la chocolaterie et la démarque des autres exposants à plusieurs points de vue. Le spectateur est d'abord saisi par la dimension gigantesque de l'installation, observable sur le cliché. Ensuite, cette mise en scène inscrit l'activité de l'usine Menier dans la continuité du passé : à l'instar du *Triomphant*, les Menier importent depuis 1862 le cacao depuis leurs plantations du Nicaragua par l'intermédiaire de deux navires, *Le Noisiel* et *Le Cruzeiro*. Enfin, la reconstitution historique, en vogue depuis l'Exposition universelle de Chicago en 1893, attire un grand nombre de visiteurs qui, à la fin du siècle, est familiarisé avec les produits industriels et recherche une dimension plus pittoresque à sa visite¹³.

Ce document témoigne du mélange entre le but éducatif et non lucratif des Expositions universelles, où les produits exposés sont interdits à la vente¹⁴, et les ambitions commerciales des exposants, en quête de nouveaux clients et débouchés. L'installation du *Triomphant* reste, depuis 1900, un symbole de la participation de l'usine Menier aux Expositions universelles et une autre prise de vue de la reconstitution de la proue du navire, si valorisante pour la firme, illustre son catalogue de l'Exposition¹⁵.

¹¹ Cf. Florence Pinot de Villechenon, *Les Expositions universelles*, 1992, p. 73-75.

¹² En 1878, Le Creusot expose au sein de son propre pavillon. En 1900, le Bon Marché, le Printemps, les Messageries Maritimes et la Chambre de commerce de Paris suivent son exemple, puis, la tendance se poursuit en 1910 à Bruxelles (Liebig), en 1933 à Chicago (Chrysler), en 1937 à Paris (Saint-Gobain), en 1939 à New-York (Westinghouse).

¹³ Cf. Florence Pinot de Villechenon, *Les Expositions universelles*, 1992, p. 21. Depuis l'Exposition universelle de Chicago de 1893 où l'Espagne présente une reconstitution de la *Santa Maria* de Christophe Colomb, la reproduction de vaisseaux est très appréciée des visiteurs.

¹⁴ La vente sur place des marchandises est interdite, mais les produits destinés à être consommés sur place et quelques objets typiques des pays représentés sont en vente.

¹⁵ Catalogue de l'Exposition Universelle de 1900, AD 77, Az 15.



IV - Se démarquer de ses concurrents

**Des entrepreneurs médiatisés,
à l'origine de produits toujours plus innovants**

**DOCUMENT 21 : LETTRE DE DÉPÔT DE BREVET
PAR ALFRED NODET, 12 FÉVRIER 1892**

Fonds du Tribunal de commerce de Montereau-Fault-Yonne

Bois et papier manuscrit cachetés de cire

**DOCUMENT 22 : COUVERTURE DU CATALOGUE
DE LA FABRIQUE DE MACHINES AGRICOLES ALFRED NODET, 1902**

Papier bleu imprimé

**DOCUMENT 23 : CARICATURE DE GEORGES CLAUDE,
PUBLIÉE DANS FANTASIO, N°507, 15 MARS 1928**

Fonds des Archives de Jacques-Louis Dumesnil

Papier imprimé

MACHINES & INSTRUMENTS

D'AGRICULTURE

Odal

CONSTRUCTEUR-BREVETÉ
S.G.D.G.

RUE ADRIEN-BESNARD

MONTEREAU

SEINE & MARNE

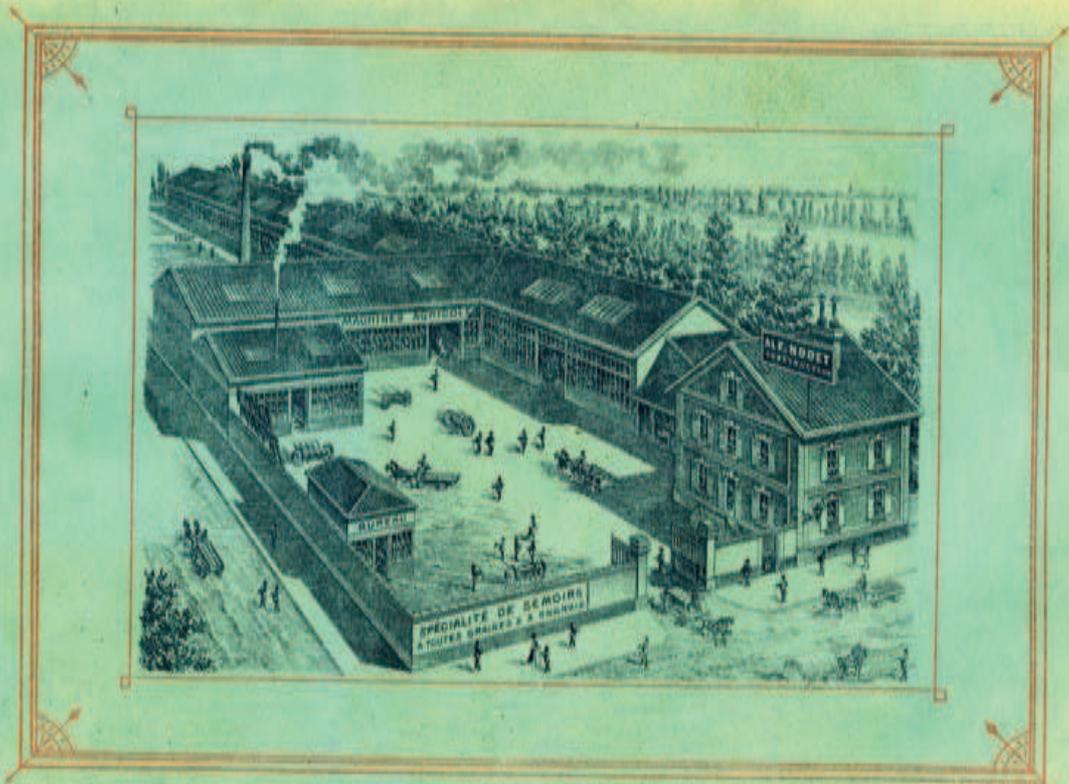
PRIX COURANT 1902

ANNULANT LES PRÉCÉDENTS

E. MONNIER, GRAVEUR, LA VARENNE, Seine.



SPECIALITÉ
D'E
SEMOIRS





GEORGES CLAUDE
LE TRAVAILLEUR DE LA MER

Dessin de BARRÈRE.



IV - Se démarquer de ses concurrents

Des entrepreneurs médiatisés, à l'origine de produits toujours plus innovants

Avant la révolution industrielle, le travail est majoritairement réalisé à la main, dans des quantités limitées et selon des savoir-faire transmis et encadrés par les règles de chaque corporation de métiers. De fait, la diffusion est souvent restreinte à l'échelle locale et la concurrence dans ce cas est faible¹⁶. Avec l'avènement de l'ère industrielle, les produits sont fabriqués en continu par les machines et dans des quantités décuplées. Grâce à l'amélioration des transports, les usines peuvent s'établir loin de leurs clients, où l'approvisionnement en matière première et en main-d'œuvre est plus favorable à leurs activités, et peuvent diffuser leurs produits sur une plus grande échelle territoriale.

Cette évolution de la fabrication entraîne une mise en concurrence accrue des entreprises d'un même secteur. Pour différencier leurs produits, les entreprises, toujours en quête d'innovations, recourent progressivement aux marques, aux brevets d'invention, et à de nouvelles pratiques publicitaires et commerciales. Les entrepreneurs deviennent des figures de proue, associant souvent leurs sociétés et leurs produits à leurs propres noms.

DOCUMENT 21 - LETTRE DE DÉPÔT DE BREVET PAR ALFRED NODET, 12 FÉVRIER 1892, FONDS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE, COTE 3465 W 176

En 1888, Alfred Nodet (1863-1932), forgeron, crée une entreprise spécialisée dans la fabrication de machines agricoles à Montereau-Fault-Yonne. La Seine-et-Marne compte à cette date au moins 8 sociétés de fabrication de machines et/ou d'instruments agricoles : *Pillier et Guichard* à Lieusaint (1845-ap. 1901), *Fortin Frères* (1871-ap. 1900), *Rustic* (1871-1952) et *Bertin E. Beaupré* (av. 1885-ap. 1907) à Montereau, *Hurtu* (1863-1968) à Nangis, *Darley-Renault* (1886-1962) à Nemours, *A. Chaussadent* à Moissy-Cramayel (av.1889-ap. 1909) et *Durand et Cie* (av. 1860-ap. 1901) à Melun¹⁷. Les concurrents des usines Nodet sont donc nombreux. Pour les devancer, Alfred Nodet invente sans cesse de nouvelles machines, notamment des semoirs qui deviennent la spécialité de la firme. Mais il se préoccupe surtout de les protéger en déposant des brevets : dès 1888, première année d'existence de l'entreprise, il brevète un semoir à grains alvéolaires, révolutionnaire et longtemps unique¹⁸. La lettre présentée ici est un exemple de cette démarche de protection.

Cette lettre, dont l'enveloppe est toujours cachetée de cire aujourd'hui, est un dépôt fait le 12 février 1892 « *relativement à une application pour les semoirs à godets à couvercles et d'un appareil de direction relatif aux dits semoirs* ».

¹⁶ Les corporations empêchent notamment les marchands ambulants de diffuser les produits artisanaux et de devenir artisan. Cf. Francis Elvinger, *La marque : son lancement, sa vente, sa publicité : la lutte entre l'industrie et le commerce*, Paris, 1928, p.3-5.

¹⁷ Julie Molimard, Odile Lassere, *Pré-repérage du patrimoine industriel Seine-et-Marne*, Dammarie-lès-Lys, 2006.

¹⁸ Cf. Isabelle Rambaud, dir., *La Seine-et-Marne industrielle : innovations, talents, archives inédites*, Lyon, 2010, p.251.



IV - Se démarquer de ses concurrents

Elle est signée d'Alfred Nodet et d'un greffier du tribunal de commerce de Montereau, dont ce document d'archives est issu.

En 1892, le dépôt de brevets s'effectue suivant les règles définies par la loi du 5 juillet 1844, qui a remplacé la première loi concernant la propriété intellectuelle du 7 janvier 1791. Tout inventeur doit d'abord se rendre au Conservatoire National des Arts et Métiers, qui conserve les brevets arrivés à expiration, pour effectuer une recherche d'antériorité. Celle-ci consiste à vérifier s'il existe déjà une invention brevetée identique ou similaire à celle faisant l'objet du dépôt. L'invention ne fait pas l'objet d'examen préalable, elle doit seulement être « nouvelle »¹⁹. Ensuite, le concepteur dépose son invention au bureau de la propriété industrielle, créé en 1882 au sein du Ministère du Commerce et de l'Industrie, ou au greffe du tribunal de commerce de son domicile. Le dépôt contient généralement un descriptif écrit et un dessin – ce qui doit être le cas pour la lettre d'Alfred Nodet de 1898 – et peut être accompagné d'un prototype ou d'un échantillon. Il peut être réalisé sous la forme d'enveloppes, parfois de boîtes, sur lesquelles le tribunal de commerce ou le bureau de la propriété industrielle appose un scellé. Enfin, l'inventeur s'acquitte des taxes relatives au dépôt de brevets au sein de la recette centrale et à la préfecture de la Seine.

Grâce au brevet, l'invention d'Alfred Nodet reçoit une protection juridique d'une durée de 5, 10 ou 15 ans, pouvant être prolongée une fois par le paiement de nouvelles taxes. En cas de contrefaçon, il peut faire valoir sa qualité de « premier inventeur ». Pendant 2 ans, il peut également apporter une modification à son invention en déposant un certificat d'addition en étant prioritaire vis-à-vis de ceux qui voudraient en faire de même pendant la même période. En définitive, la société *Nodet* fait du dépôt de brevet l'une de ses stratégies, voire l'une de ses marques de fabrique²⁰: entre 1898 et 1989 – huit ans avant sa fermeture définitive en 1997 – la société dépose 81 brevets et additifs²¹.



3465 W 176

¹⁹ Cf. Alain Beltran, Sophie Chauveau, Gabriel Galvez-Behar, *Des brevets et des marques*, Paris : Fayard, 2001, p. 31.

²⁰ Cf. le commentaire du catalogue *Nodet* de 1902, p. 40.

²¹ Cf. Richard Michel, *Entreprises et entrepreneurs de Seine-et-Marne, Jalons historiques*, Melun, 1994, p. 122.



DOCUMENT 22 - COUVERTURE DU CATALOGUE DES PRODUITS DE LA FABRIQUE DE MACHINES AGRICOLES ALFRED NODET, 1902, COTE 175 J 100

À partir des années 1830, la culture intensive, reposant sur l'usage d'importants moyens de production, se met en place en Seine-et-Marne. Développée en Grande-Bretagne et aux États-Unis, elle vise à obtenir, sur une étendue limitée, un rendement très élevé. Les propriétaires des exploitations les plus étendues appliquent alors des cycles d'assolements continus, sans jachère, et s'équipent de nouveaux outils et machines agricoles. Les petits et moyens exploitants suivent très progressivement leur exemple à partir des années 1850²². En conséquence, des usines de fabrication de matériels et de machines agricoles se créent en Seine-et-Marne durant la seconde moitié du XIX^e siècle²³. Parmi ces usines, certaines, comme *Pillier et Guichard* à Lieusaint, se démarquent en publiant des catalogues présentant produits et tarifs à destination de la clientèle des agriculteurs. Aux Archives départementales, les exemples les plus nombreux de ce type de catalogues concernent les usines de machines agricoles *Nodet*, créées à Montereau-Fault-Yonne en 1888²⁴.

Publié le 1^{er} avril 1902, le catalogue présenté ici détaille les caractéristiques des machines en vente et leurs prix. Cet exemplaire constitue le 9^e catalogue de la société et le plus ancien conservé aux Archives départementales de Seine-et-Marne. L'édition d'un tel catalogue est probablement motivée par la concurrence à laquelle les usines *Nodet*, vieilles de 14 ans en 1902, doivent faire face : au moins 8 entreprises concurrentes au sein du département de Seine-et-Marne à cette date²⁵.

L'aspect esthétique du catalogue est très soigné ; la couverture et les planches montrant les produits sont imprimées en couleurs. La première de couverture, rouge et bleue, est décorée d'un soleil et de nuages. Au centre, le nom de l'entreprise « *Alf. Nodet* » est mis en valeur par sa taille et par un contraste important avec une frise sombre à l'arrière-plan. En supplément des mentions relatives à l'identité de l'entreprise telles que « *Machines & Instruments d'agriculture* » ou « *Seine-et-Marne* », les éléments présents sur la couverture mettent l'accent sur ses qualités. La « *spécialité de semoirs* » est valorisée, en rouge au centre du soleil.

En haut à gauche, se détachent dix médailles. Quatre sont des pièces de monnaies de la fin du XIX^e siècle, ornées de couronne de lauriers ou du profil de Cérès, déesse de l'agriculture, accompagné de la mention « *République Française* ». Quatre autres sont des médailles de comices agricoles ou des Médailles d'honneur Agricole, représentant Hermès ou le caducée. Ce type de médailles est généralement le témoin d'un rattachement ou d'une récompense de la part d'une société d'agriculture.

²² Cf. Jean-Pierre Housset, *Histoire des paysans français du XVIII^e siècle à nos jours*, Roanne, 1976, p. 241-243 et p. 277. En 1862, les exploitants français ont recours à environ 10 000 moissonneuses, 10 000 semoirs et 10 000 faucheuses. En 1882, ils utilisent environ 20 000 moissonneuses, 30 000 semoirs et 20 000 faucheuses.

²³ Cf. le commentaire sur la lettre de dépôt de brevet d'Alfred Nodet du 12 février 1892, p. 75.

²⁴ Les Archives départementales de Seine-et-Marne conservent 14 exemplaires des catalogues de la société Nodet datés de 1902 à 1962 sous la cote 175 J 100.

²⁵ Cf. le commentaire sur la lettre de dépôt de brevet d'Alfred Nodet du 12 février 1892, p. 75.



IV - Se démarquer de ses concurrents

Les deux dernières, plus mystérieuses, représentent une couronne de fleurs avec une tête de caprin et un semeur et sont peut-être des allusions à la médaille d'or du concours agricole d'Égreville, obtenue par Alfred Nodet en 1893. Cette mise en valeur des récompenses obtenues par l'entreprise comme argument publicitaire est courant dans tous les secteurs d'activités à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, en particulier dans les lettres à entêtes.

Alfred Nodet promeut également de façon insistante le fait de breveter ses machines, comme en témoignent les inscriptions « *Modèles déposés* » ou « *Constructeur-Breveté* ». Cette démarche laisse penser qu'au-delà de la protection de ses innovations, Alfred Nodet, comme beaucoup d'entrepreneurs français du XIX^e et du XX^e siècle, recherche surtout par le dépôt de brevet une publicité et un effet de nouveauté²⁶. Néanmoins, les lettres « S.G.D.G. » (Sans Garantie du Gouvernement) précisent sur le catalogue que le brevet n'assure pas l'utilité ou la viabilité de l'invention par l'État, qu'elle est seulement une reconnaissance de propriété²⁷.

La mention « Construction française » doit être considérée comme un gage de qualité pour Nodet en 1902. Beaucoup de machines agricoles britanniques sont alors vendues en France, à l'exemple des produits *McCormick* en Seine-et-Marne vendus par la société Darley-Renault. Il est difficile d'affirmer que Nodet souhaite s'en démarquer et/ou que cette mention s'adresse à une clientèle étrangère. Il est probable qu'Alfred Nodet commence à vouloir atteindre cette dernière, bien que l'exportation de ses produits ne soit avérée qu'après la Première guerre mondiale.

Ce document est un témoin du choix des arguments de vente et des outils commerciaux des entrepreneurs tels qu'Alfred Nodet, à l'aube du XX^e siècle.

DOCUMENT 23 - GEORGES CLAUDE, LE TRAVAILLEUR DE LA MER, CARICATURE PUBLIÉE DANS *FANTASIO*, N°507, 15 MARS 1928, FONDS DES ARCHIVES DE JACQUES-LOUIS DUMESNIL, COTE 769 F 30

Cette caricature représente l'ingénieur et entrepreneur Georges Claude (1870-1960). Formé à l'école municipale de physique et chimie industrielle de Paris²⁸, il fonde la société Air Liquide en 1902 pour exploiter industriellement les procédés qu'il a mis au point, notamment la production de l'oxygène à partir d'air liquide. En 1920, il crée également la Société chimique de la Grande Paroisse.

Cette illustration est publiée dans le magazine satirique *Fantasio* le 5 mars 1928, quelques semaines avant le premier tour des élections législatives, le 22 avril, pour lesquelles Georges Claude est candidat dans l'arrondissement de Fontainebleau. Elle fait allusion aux travaux qu'il a présentés à l'Académie des sciences le 22 novembre 1926 concernant l'énergie thermique des mers. Il est représenté en bord de mer, assis sur des rochers, tentant avec une louche de placer de l'eau dans un récipient de laboratoire.

²⁶ Cf. Alain Beltran, Sophie Chauveau, Gabriel Galvez-Behar, *Des brevets et des marques*, Paris : Fayard, 2001, p. 164.

²⁷ Cf. Alain Beltran, Sophie Chauveau, Gabriel Galvez-Behar, *Des brevets et des marques*, Paris : Fayard, 2001, p. 35.

²⁸ Cf. Richard Michel, *Entreprises et entrepreneurs de Seine-et-Marne, Jalons historiques*, Melun, 1994, p. 221-225.

IV - Se démarquer de ses concurrents



Cette caricature signée Adrien Barrère (1877-1931) paraît dans la rubrique « Têtes de Turcs », où sont dressés des portraits insolents des personnalités marquantes. En 1928, Georges Claude conçoit la politique comme le prolongement naturel de la science et mise sur ses compétences scientifiques pour convaincre les électeurs et apporter la prospérité à la France²⁹. Au cours de ses réunions, il réalise des expériences et se déplace toujours avec un camion chargé de matériel de laboratoire. Malgré une popularité importante, Georges Claude échoue cependant lors du scrutin face au radical-socialiste Jean-Louis Dumesnil (1882-1956).

Ce document et la démarche politique de Georges Claude témoignent de la notoriété acquise par les industriels du fait de la réussite de leur société. Ils soulignent la persistance au cours du XX^e siècle des « patrons-notables », dont le contexte politique et financier a favorisé l'émergence depuis le Second Empire, et qui s'investissent au sein de la sphère publique, notamment sur le plan politique, à l'instar de plusieurs entrepreneurs seine-et-marnais tels qu'Émile-Justin Menier (1826-1881)³⁰.

La mémoire de Georges Claude est aujourd'hui peu valorisée, du fait de son parcours politique entre 1930 et 1944³¹. Néanmoins, Georges Claude reste l'un des inventeurs français les plus prolifiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

²⁹ Cf. « Les conférences électorales d'un savant », dans *L'Illustration*, n°4438, 24 mars 1928, p. 296.

³⁰ Cf. Philippe Hamman, « Patrons et milieux d'affaires français dans l'arène politique et électorale (XIX^e - XX^e siècles) : quelle historiographie ? », dans *Politix* 4/2008 (n° 84), p. 49.

³¹ Membre dès 1933 de l'Action Française, mouvement politique d'extrême droite souhaitant le retour de la monarchie et la prise de pouvoir d'une élite intellectuelle, il soutient les idées du maréchal Pétain et la collaboration avec l'Allemagne nazie au cours de la Seconde Guerre Mondiale. Arrêté par la résistance en 1944, il est condamné à la réclusion perpétuelle en 1945, puis amnistié en 1954, six ans avant son décès à l'âge de 90 ans.



La publicité

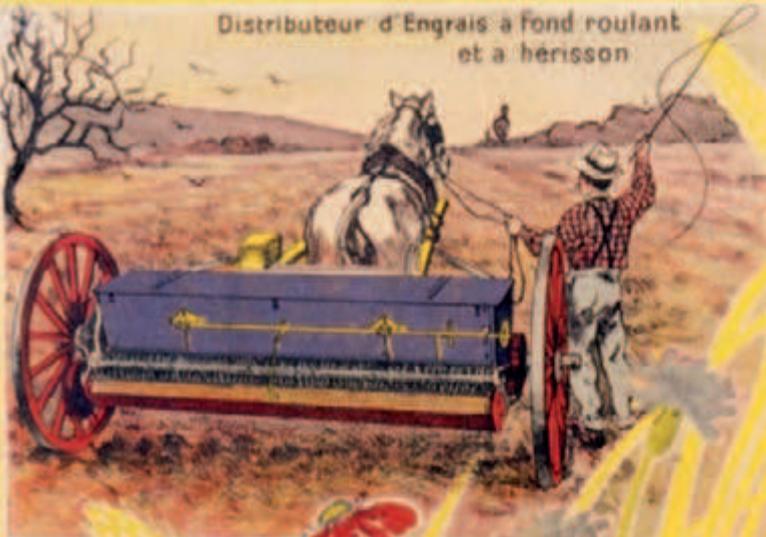
**DOCUMENT 24 : AFFICHE PUBLICITAIRE
DE L'ENTREPRISE HURTU À NANGIS, 1909**

Papier imprimé

**DOCUMENT 25 : CAMION DE LIVRAISON
DES PAPIERS PEINTS LEROY À SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY**

Photographie, ap. 1927

Papier cartonné, imprimé



Distributeur d'Engrais a fond roulant et a herisson

HUI

Moissonneuse
LA FRAN

MACHINES AGRICOLES FONDERIE

250 MÉDAILLES
OR - ARGENT - VERMEIL

Houe - Cultivateur a cheval



HURTU

Semoirs à cuillers



se Lieuse
CAISE



NANGIS (S & M)

V^{VE} HURTU Suc^t

EXPOSITION UNIVER^{ELLE} PARIS 1889-1900
5 M^D. D'OR. 2 M^D. D'ARGENT

Nouveau Rateau à cheval automatique

Faucheuse



La Combinée n° 3 à chaîne



IMP. RICHON - PARIS - DÉPÔSÉ





La publicité

La publicité n'est pas une création de l'ère industrielle, mais elle devient alors essentielle à la survie d'une entreprise, même reconnue. Contrairement aux siècles précédents, grâce à l'amélioration des transports, les industries produisent souvent dans des lieux éloignés du consommateur et propices à leur développement par leur richesse en matières premières, en énergie et en main-d'œuvre. Les sociétés doivent alors créer un lien entre la clientèle et le produit en vente. Le nombre de produits industrialisés étant en constante augmentation, les techniques publicitaires existantes (presse, cartes postales, murs peints, affiches, buvards, almanachs, etc.) doivent également servir à créer un besoin. La concurrence est par ailleurs peu réglementée au XIX^e siècle, ce qui oblige les entreprises, même reconnues, à renouveler en permanence leur publicité, voire à cibler une nouvelle clientèle, et notamment les plus jeunes¹. Les affiches et buvards pour les tablettes de chocolat Menier édités dès 1894 qui s'adressent directement aux enfants en sont l'un des exemples les plus célèbres.



¹ Cf. Alain Weill, Campagnes agricoles : affiches et réclames agricoles 1890-1950, Paris, 1982, p. 5.



DOCUMENT 24 - AFFICHE PUBLICITAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE MACHINES AGRICOLES HURTU, NANGIS, 1909, COTE 17 Fi 458

Créée en 1863 à Nangis par François-Nicolas Hurtu (1833-1904), l'entreprise Hurtu a été l'une des premières industries de fabrication de machines agricoles de Seine-et-Marne. Médaillée d'or aux Expositions universelles de Paris de 1889 et 1900, elle est dirigée en 1909, date de publication de l'affiche présentée ici, par Edmond-Jules-Auguste Jacquemard (1852- ?), époux depuis 1882 de Marie-Eugénie, fille unique de François-Nicolas Hurtu.

Le choix d'une affiche comme support publicitaire est très courant au début du XX^e siècle. Dans les années 1870, le procédé de la lithographie en couleurs (empreinte de dessins faits à l'encre grasse sur une pierre calcaire au grain très fin) est amélioré et permet de créer des affiches de façon rapide et moins onéreuse que la gravure sur bois ou sur métal. En conséquence, la création d'affiches explose et atteint son « âge d'or » au cours des années 1890². Cet essor est également soutenu par la loi du 29 juillet 1881 proclamant la liberté absolue de l'affichage³. Contrairement aux affiches d'opéras et aux autres affiches publicitaires, les affiches de promotion de produits agricoles sont souvent anonymes et de petit ou moyen format, pour être placardées chez les différents marchands où s'adressent les agriculteurs, comme c'est le cas pour cette affiche. Son auteur a divisé l'affiche en 9 cartouches : 6 de grande dimension, 2 de taille moyenne et 1 petit. Chaque cartouche est encadré de jaune et l'ensemble est décoré d'épis de blé et de fleurs des champs, le coquelicot et le bleuet. D'autres motifs populaires sont aussi utilisés. Le médaillon le plus petit, au centre, présente une femme portant un fagot de blé et un cabas. Elle semble faire référence à l'image de Cérès, déesse de l'agriculture, ou à celle de la semeuse, motif populaire utilisé dès 1898 sur les pièces de monnaies⁴. L'objectif de cette affiche est de convaincre les paysans de l'utilité de ces nouvelles machines. En France, cette clientèle apprécie que le produit soit représenté « en situation ». L'affiche *Hurtu* correspond à cette particularité, puisqu'à l'exception des 2 cartouches de taille moyenne, les 6 grands cartouches mettent en scène des cultivateurs utilisant les machines de la firme, dont les noms sont précisés : distributeur d'engrais à fond roulant et à hérisson, semoirs à cuillers, moissonneuse-lieuse, houe, faucheuse-moissonneuse, râteau à cheval automatique. On peut noter qu'un homme et qu'un à deux chevaux suffisent à les utiliser. Le nombre des outils et machines représentés met en évidence la grande diversité des produits fabriqués par la firme *Hurtu*. La machine la plus valorisée, dans le cartouche le plus grand au centre du document, est la moissonneuse lieuse dite « La Française ». Il s'agit de la machine la plus célèbre pour Hurtu, mentionnée comme la seule firme française à faire concurrence à la fin du XIX^e siècle aux fabricants britanniques *McCormick* et *Wood* en matière de moissonneuse-lieuse⁵. Enfin, de façon analogue au catalogue *Nodel*, sont mises en évidence, en rouge, comme argument publicitaire les récompenses reçues par la société *Hurtu*, appuyées par les dessins de la croix de chevalier de la Légion d'honneur, remise à François-Nicolas Hurtu en 1903 et de l'étoile de l'ordre du Mérite agricole⁶.

² Cf. Alain Weill, *Campagnes agricoles : affiches et réclames agricoles 1890-1950*, Paris, 1982, p. 5.

³ Cf. Alain Weill, *L'affiche française*, Paris, 1982, p.24

⁴ Cf. Michel Amandry, *Dictionnaire de numismatique*, Paris, 2001, p. 544.

⁵ Cf. Rémi Carillon, « Du bâton à fouir à l'aube de la motorisation agricole », dans *Culture technique*, n°16, Neuilly-sur-Seine, 1986, p. 95.

⁶ Archives Nationales de France, site de Paris, cote LH/1329/16. Concernant le catalogue *Nodel*, voir commentaire p. 77.

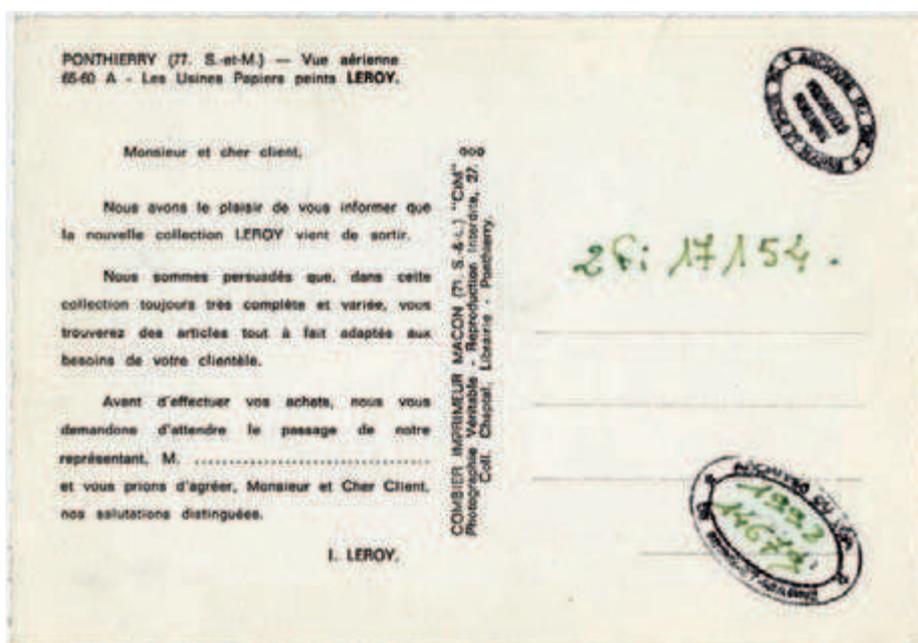


IV - Se démarquer de ses concurrents

DOCUMENT 25 - PHOTOGRAPHIE REPRÉSENTANT UN CAMION DE LIVRAISON DE L'USINE DE PAPIERS PEINTS LEROY, SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY, AP. 1927

Cette photographie présente un autre type de support publicitaire – les véhicules – utilisé au début du XX^e siècle par les usines de papiers-peints Leroy, installées depuis 1912 à Saint-Fargeau-Ponthierry et dirigées par Charles (1846-1921) et Maurice-Isidore Leroy (1877-1933). Innovateur en matière de promotion publicitaire, Maurice-Isidore Leroy utilise des cartes postales pour annoncer l'arrivée de ses commerciaux auprès de ses clients et fait appel en 1927 à un graphiste contemporain, Jean Hée (dates inconnues) pour créer le personnage du colleur de papier peint employé dans les affiches et les encarts publicitaires de la presse. Sur le camion de livraison visible sur la photographie, l'image du colleur de papier est réutilisée. Outre cette illustration, le décor du camion est sobre et restreint aux mentions « papiers peints » et « Leroy ». Aucune adresse n'y est apposée. Ainsi, le passant voyant le camion pouvait facilement assimiler ces informations. Le nom de Leroy paraît ici érigé au rang de marque de part sa très grande dimension sur la carrosserie. D'ailleurs la typographie utilisée sur ce camion est celle utilisée dans les affiches publicitaires de la firme : il semble qu'il y ait une recherche de la part de la société Leroy pour uniformiser toutes les mentions du nom de la firme quel qu'en soit le support et créer une sorte de charte graphique, bien qu'il n'existe pas à proprement parler de service commercial dans la plupart des entreprises avant l'entre-deux-guerres.

Dans certaines industries, les fabricants ne vendent pas directement aux consommateurs et passent par l'intermédiaire de grossistes. Les entreprises Leroy développent dès 1920 un réseau de plus de 8 dépôts régionaux en France et en Belgique pour vendre plus rapidement les produits aux grossistes. La publicité familiarise les consommateurs avec les produits et les marques et les incitent à les réclamer auprès des commerçants. Ainsi, les industriels peuvent s'affranchir en partie du rôle des commerçants en exploitant les ressources de la publicité sous toutes les formes possibles⁷.



2 Fi 17154

⁷ Cf. Alain Beltran, Sophie Chauveau, Gabriel Galvez-Behar, Des brevets et des marques, Paris : Fayard, 2001, p. 184.



GÉNÉRALITÉS SUR L'INDUSTRIE

Beltran (Alain), Chauveau (Sophie), Galvez-Behar (Gabriel), *Des brevets et des marques*, Paris : Fayard, 2001, 308 p.

Caron (François), *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Paris : Albin Michel, 1997, 528 p.

Giry (Robert), dir., *Atlas industriel de la France*, Paris : Documentation française, 1960, 200 p. [ADSM : F°172]

Les images de l'industrie de 1850 à nos jours : actes du colloque tenu à Bercy les 28 et 29 juin 2001, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière, 2002, 198 p. [ADSM : 4°2628]

Marseille (Jacques), dir., *Créateurs et créations d'entreprises : de la révolution industrielle à nos jours*, Paris : Association pour le développement de l'histoire économique, 2000, 751 p. [ADSM : 8°5655]

Renard (Georges), Dulac (Albert), *L'Évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans*, Paris : F. Alcan, 1912, 458 p. (Histoire universelle du travail). [ADSM : 8°165]

Woronoff (Denis), *Histoire de l'industrie en France : du XVI^e siècle à nos jours*, Paris : Édition du Seuil, 1994, 664 p. (L'Univers historique). [ADSM : 8°4812]

Woronoff (Denis), *La France industrielle : gens des ateliers et des usines, 1890-1950*, Paris : Édition du Chêne, 2003, 295 p. [ADSM : 4°2909]

GÉNÉRALITÉS SUR L'INDUSTRIE EN SEINE-ET-MARNE

Ballot (Michel), « Artisanat, industrialisation, désindustrialisation en Vallée-du-Loing : le bassin aval en Seine-et-Marne », dans *Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. 51, 2000, p. 401-411. [ADSM : REV514/42]

Forstél (Judith), « Des usines en ville. Évolution de la géographie industrielle de Melun (1780-1914) », dans *Histoire urbaine*, n°26, octobre 2009, p. 115-141.

Rambaud (Isabelle), dir., *La Seine-et-Marne industrielle : innovations, talents, archives inédites*, Lyon : Éditions Lieux-dits, 2010, 336 p. [ADSM : 4°3279/A]

Seine-et-Marne développement, *Atlas économique de la Seine-et-Marne*, Melun : Seine-et-Marne développement, [1991], 98 p. [ADSM : 4AZ57/A]

GÉNÉRALITÉS SUR LE TRAVAIL ET LES ACTEURS SOCIAUX

Charon-Bordas (Jeannine), *Ouvriers et paysans au milieu du XIX^e siècle : l'enquête sur le travail de 1848*, Paris : Publisud, 1994, 513 p. (La France au fil des siècles). [ADSM : 8°4827]



LES ENTREPRENEURS ET LEURS USINES

A.G.A.P.A.I.N., *Les Meuliers : meules et pierres meulières dans le Bassin parisien*, Étrépilly : Presses du village, 2002, 278 p.-8 pl. coul. [ADSM : 8°5828]

Association Eugène Freyssinet, *Eugène Freyssinet. Une révolution dans l'art de construire*, Paris : Presses de l'École nationale des Ponts et chaussées, 2004, 196 p.

Belmont (Alain), *La Pierre à pain : les carrières de meules de moulins en France, du Moyen Âge à la révolution industrielle*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006, 2 vol. 231 p.-[32] p. de pl., 332 p.-[16] p. de pl. (La pierre et l'écrit). [ADSM : 4°2944/1-2]

Baillet (Rémi), *Georges Claude, le génie fourvoyé : créateur d'Air Liquide, du tube au néon, de l'énergie thermique des mers...*, Les Ulis : EDP Sciences, 2010, 550 p. [ADSM : 8°7437]

Cartier (Claudine), Jantzen (Hélène), *Noisiel : la chocolaterie Menier : Seine-et-Marne*, Paris : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1994, 76 p. [ADSM : 4AZ340]

Dolléans (Édouard), *Histoire du mouvement ouvrier*, Tome I : 1830-1871, Paris, 1948, 397 p.

Fiblec (Hugues), *Paul Friesé, 1851-1917*, Paris : Éditions Norma, 1991, 159 p.

Lacour (Virginie), *La manufacture de papiers peints Leroy*, Paris : Somogy Éditions d'art, 2009, 72 p. [ADSM : 8AZ809/A]

La Ferté-sous-Jouarre : capitale de la meulière, La Ferté-sous-Jouarre : Mairie, [s.d.], [n.p.]. [ADSM : 4AZ821]

« Les grandes industries de Seine-et-Marne : l'usine de Noisiel », dans *Revue de la Brie et du Gâtinais : historique, littéraire, agricole, artistique, illustrée*, n°1, 1888, p. 81-83 et p. 97-99. [ADSM : REV754/1]

Logre (Bernard), *Chocolat-Menier. Évitez les contrefaçons*, Boulogne-Billancourt : Du May, 2005, 191 p. [ADSM : 4°2788]

Michel (Richard), *Dynastie patronale et ville usine : les industriels chocolatiers Menier et Noisiel*, Paris, 1988, dactyl., 132-51 p. [ADSM : 100]144]

Michel (Richard), *Entreprises et entrepreneurs de Seine-et-Marne, Jalons historiques*, Melun : Éditions S.E.D.I.P.A., 1994, 393 p. [ADSM : 4°2065]

Michel (Richard), « Vocation industrielle de la Vallée du Loing : la verrerie de Bagneaux », dans *Bulletin d'art et d'histoire de la Vallée du Loing*, n°2, 1999, p. 176-206. [ADSM : REV2483/1]

Roubine (Simone), « Enquête industrielle de 1848-1850 », dans *Les Amis du passé de Mitry-Mory*, n°3, 1984, p. 25-31. [ADSM : REV1297/1]

Roubine (Simone), « Évolution des conditions ouvrières au XIX^e siècle », dans *Les Amis du passé de Mitry-Mory*, n°14, 1994, p. 71-76. [ADSM : REV1297/4]



Turgan (Julien), « Établissement Isidore Leroy », dans *Les grandes usines de France : tableau de l'industrie française au XIX^e siècle*, Paris : Lévy frères, 1870, t. 7, 14 p. [ADSM : 4AZ831]

Turgan (Julien), « Usine de Noisiel : fabrique du Chocolat Menier », dans *Les grandes usines de France : tableau de l'industrie française au XIX^e siècle*, Paris : Lévy frères, 1870, t. 7, p. 97-128. [ADSM : AZ635]

Valentin (Marc), « La Marne à Noisiel : du moulin médiéval à la ville-usine », dans *Paris et Île-de-France : mémoires publiées par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, t. 45, 1994, p. 415-438. [ADSM : 8AZ213]

Vilette (H.), « Les verriers de Bagneaux », dans *Cahiers du passé*, n°17, 1994, p. 41-44. [ADSM : REV1666/3]

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Demeuelanere-Drouyere (Christiane), *Exposition universelle de 1855 à Paris, répertoire méthodique (sous-série F/12)*, Paris, 2009, 12 p.

Demeuelanere-Drouyere (Christiane), *Exposition universelle de 1867 à Paris, documents iconographiques, répertoire méthodique (sous-série F/12)*, Paris : Archives nationales, 2010, 54 p.

Demy (Adolphe), *Essai historique sur les Expositions universelles de Paris*, Paris, 1907, 1097 p.

Ory (Pascal), « Expositions universelles, la fête aux progrès », dans *Le Monde magazine*, n°33, supplément au *Monde* n°20300 du vendredi 30 avril 2010, p. 49.

Pinot De Villechenon (Florence), *Les Expositions universelles*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992, 126 p.

Schroeder-Gudehus (Brigitte), Rasmussen (Anne), *Les fastes du progrès : le guide des Exposition universelles 1851-1992*, Paris : Flammarion, 1992, 253 p.

Vasseur (Édouard), « Pourquoi organiser des Expositions universelles ? Le « succès » de l'Exposition universelle de 1867 », dans *Histoire, économie & société*, avril 2005, p. 573-594.

LA PUBLICITÉ

Combiar (Marc), *Anciennes publicités murales*, Rennes : Éditions Ouest-France, 2006, 143 p.

Elvinger (Francis), *La marque : son lancement, sa vente, sa publicité : la lutte entre l'industrie et le commerce*, Paris : Librairie d'économie commerciale, 1928, 323 p.



Hamman (Philippe), « Patrons et milieux d'affaires français dans l'arène politique et électorale (XIX^e - XX^e siècles) : quelle historiographie ? », dans *Politix*, n° 84, avril 2008, 198 p.

Saunders (Dave), *XX^e siècle, un siècle de publicité*, Paris : Éditions E/P/A – Hachette-Livre, 2000, 255 p.

Weill (Alain), *L'affiche française*, Paris : Presses Universitaires de France, 1982, 125 p.

Weill (Alain), *Campagnes agricoles : affiches et réclames agricoles 1890-1950*, Paris : ID Program-Menges, 1982, [n.p.]. [ADSM : 8°7317]

Sont remerciées ici toutes les personnes qui ont participé à la mise en œuvre de cet ouvrage.

Plus particulièrement

Mathilde Warin, pour son aide dans la gestion de l'iconographie et la recherche des droits d'auteur,

François Chabert, Alain Deville et Yvan Bourhis pour la numérisation et la prise de vue des documents d'archives,

Le professeur-relais des Archives départementales Julien Favre pour ses conseils pédagogiques,

Marie-Hélène Favot, pour son aide et ses conseils dans la recherche documentaire.

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux
Service des Publics
248, avenue Charles Prieur - BP 48
77196 Dammarie-lès-Lys cedex
Tél. : 01 64 87 37 00
Fax : 01 64 87 37 10
www.seine-et-marne.fr